

JUIN 2022



VOLOGNE infos

Le journal de Granges-Aumontzey



Sommaire

01	ÉDITO
03	FINANCES
06	ORGANIGRAMME
07	TRAVAUX
08	LOCAUX VACANTS À VENDRE TERRAINS À BATIR
09	MOBY
11	PÔLE SOCIO-CULTUREL
14	UNE AIDE POUR VOTRE BAFI
15	RECHERCHE APPRENTI(E) DISPOSITIF ARGENT DE POCHÉ
16	ÉCOLE
17	DISPOSITIF CANTINE À 1 EURO
18	PÂQUES 2022
19	RAMASSAGE DES DÉCHÈTS
20	FORTES CHALEURS
21	PASS GÉRARDMER HAUTES VOSGES
22	COLLECTE POUR L'UKRAINE 4 APPARTEMENTS POUR NOS AMIS UKRAINIENS
23	REMERCIEMENTS TATIANA, MARIIA
24	CONCERTS
25	MARCHÉ HEBDOMADAIRE, LE GRAND RETOUR
28	LE TOUR DE FRANCE FEMME INSPIRE ALINE CLÉMENT ET LES ZÉLÉ•E•S
30	PASSAGE DE TOUR DE FRANCE
31	TOURNOI ST-GEORGES MARCHÉ NOCTURNE ARTISANAL
32	ÉCOLE D'ARTS VIVANTS
33	ANIM'GA
34	CALENDRIER DES FÊTES ET ANIMATIONS
36	LUTTE CONTRE L'AMBROISIE
37	VÉRIFICATION DES HYDRANTS UN JOUR À GRANGES-AUTMONTZEY
38	BOUTIQUE DE LEGO
39	ÉTAT CIVIL
40	JUSTE UN COUP D'ŒIL
41	UN PEU D'HISTOIRE : A GRANGES, EMPOIGNE AUTOUR D'UNE STATUE



Directeur de publication : Mairie de Granges-Aumontzey
Crédit photos : Mairie de Granges-Aumontzey, École Jules Ferry,
Compagnie des Joli(e)s Mômes, SMAV - Adobe Stock

Imprimé sur papier recyclé - Réalisation et impression **L'ATELIER** DE LA COMMUNICATION - 2022050226

Edito

*Chères Azmontaines et Graingeaudes,
Chers Azmontains et Graingeauds,*

Avec l'arrivée de l'été, je vous souhaite des jours meilleurs dans un monde un peu fou.

En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés quatre-vingts ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la Seconde Guerre mondiale.

Nos premières pensées vont vers le peuple Ukrainien. La Municipalité et nos habitants se sont mobilisés et nous avons fait preuve d'un grand élan de solidarité. Je tiens à vous remercier pour votre action de par votre investissement dans la réfection de quatre appartements du Toit Vosgien ou par vos divers dons. Nous pouvons en effet, être fiers de l'engagement citoyen des 30 bénévoles qui se sont relayés ou en équipe, travaillés durant 1100 heures à rénover ces logements qui nous permettent d'accueillir 4 familles Ukrainiennes soit 13 personnes.

Je voudrais faire taire plusieurs polémiques au sujet de cet accueil. À ce jour cela n'a rien coûté à la Commune et même si cela était le cas, je l'assumerais. Autre polémique, relative à l'arrêt de la sirène, pour rappel, remise en fonctionnement en 2021, après plusieurs années de silence. Mais qu'ai-je fais de mal pour voir déferler sur les réseaux sociaux autant de haine, si peu d'empathie. Par ce geste, j'ai seulement voulu éviter des troubles psychiques notamment chez les enfants, qui apparaissent en condition de guerre ou de stress intense, ou à la suite d'une exposition à ces conditions. N'en déplaise aux détracteurs, j'assume ce choix et cela durera le temps qu'il faudra.

Le dimanche 24 avril 2022 les Français ont réélu, certains par conviction et d'autres par défaut Emmanuel MACRON à la tête de notre pays.

Durant cette campagne électorale très particulière pour cette élection Présidentielle, entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France.

Il devient urgent pour le Président de la République et le nouveau gouvernement de changer de comportement, de renouer la confiance avec les Français et de ramener la sérénité dans notre pays.

La tâche s'annonce difficile dans un contexte international marqué par le conflit Russie – Ukraine et dans une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix. Sans oublier la compétitivité de nos entreprises avec la raréfaction des matières premières et du coût de l'énergie.

Les élections législatives de ce mois de juin donneront une nouvelle fois la possibilité aux Français d'orienter la politique nationale avec des députés qu'ils éliront pour répondre aux défis de demain.

Cette situation Nationale et Internationale va forcément impacter notre Commune, notamment sur nos investissements qui se voient augmenter aujourd'hui d'un coût de revient de 20 à 30 %, des coûts d'énergie annoncés avec 300 % de hausse pour les communes de plus de 2000 habitants.



Edito

Malgré des budgets compliqués à construire et des finances saines, la prudence sera de mise concernant l'argent public de nos concitoyens d'autant plus que nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire due à la COVID qui impacte encore notre quotidien. Nous avons pourtant fait le choix de maintenir nos taux locaux.

Regarder l'avenir et garder l'espoir resteront notre devise pour les années qui viennent.

Depuis ce printemps, pour le plus grand plaisir de nos populations, nous pouvons nous enorgueillir du retour de nos marchés hebdomadaires du mardi matin et ainsi participer au dynamisme de nos commerces, mais également à des moments de convivialité retrouvée.

Avant l'été, et l'arrivée des beaux jours, Granges-Aumontzey va retrouver plusieurs rendez-vous chaleureux, perdus ces dernières années, à travers de nombreuses manifestations qui vont revoir le jour.

Je ne veux pas oublier et ce depuis, la rentrée des vacances d'hiver, la mise en place du dispositif : la « cantine à un euro ». Depuis cette mise en place, la fréquentation de notre cantine est en augmentation de plus de 30 % et permet un gain de pouvoir d'achat non négligeable aux familles.

L'été approchant, le programme des festivités 2022 se prépare avec de belles manifestations organisées par les commissions Culture, Vie associative et Commerces, artisanat et économique de la Mairie. Notamment avec la fête de la musique le 25 juin, le premier marché nocturne le 13 juillet suivi des feux d'artifice, le 14 juillet et toutes les manifestations organisées par nos associations. Sans oublier, le rallye Grand-Est le 10 juin et le passage du Tour de France le 8 juillet. Avec un stand d'un sponsor historique du Tour qui animera toute la journée notre centre-ville, un écran géant qui retransmettra la totalité de l'étape, financé par la Commune.

Voilà de quoi se réjouir pour un été qui verra l'ouverture de notre cinquième camping sur notre commune. En effet le camping de Gadémont va devenir le camping HUTTOPIA.

En attendant de vous retrouver durant cet été, je vous souhaite une bonne lecture de ce Vologne Infos.

Frédéric THOMAS

Maire de Granges-Aumontzey

Vice-président de la Communauté de Communes, chargé des finances

Finances

Compte administratif 2021 de la commune

Résultats cumulés au 31/12/2021

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	3 030 320,48 €	4 132 143,10 €	+ 1 101 822,62 €
Investissement	1 350 242,21 €	1 077 266,92 €	- 272 975,29 €

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : + 828 847,33 €. Résultat excédentaire qui nous permet de conserver des marges de manœuvre financières afin d'investir.

En investissement, au cours de l'année 2021, nous n'avons pas réalisé l'emprunt de 500 000 € initialement prévu car les gros travaux (voirie, terrain de foot, gymnase ...) ont pris du retard (Covid, malfaçon, problèmes administratifs, etc ...) et n'ont pas pu être terminés au 31/12/2021. Cet emprunt sera contracté début 2022 pour régler les soldes de facture et ensuite demander les subventions qui s'y rapportent.

Budget primitif 2022 de la commune

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 245 997,99 €	3 245 997,99 €
Investissement	2 541 422,40 €	2 541 422,40 €



Pas d'augmentation des taux des taxes directes locales pour 2022

Cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 18,03%
Taxe Foncière sur le Non Bâti : 32,95%
Taxe Foncière sur le Bâti : 17,17% + 25,65%
Produit fiscal attendu de 1 061 082 €

❶ Concernant la Taxe Foncière sur le Bâti, l'état verse une compensation aux communes au taux de 25,65%, cela n'aura aucune incidence sur le montant de vos impôts locaux. Seules les bases sont augmentées de 3,4 % par la loi de finances 2022. Comme nous l'avons évoqué lors de la campagne électorale, il n'y a pas d'augmentation des taux communaux.

Emprunts

Au vue des travaux d'investissements programmés pour 2022 et des restes à réaliser de 2021, nous avons fait un emprunt d'un montant de 500 000€ (pas été réalisé en 2021) au taux de 0,95% sur 20 ans, les taux d'emprunts étant relativement bas et au 31 décembre 2022, sur le budget de la commune, nous aurons six emprunts en moins dont les échéances annuelles s'élèvent à environ 80 000 € (capital + intérêts).

Un nouvel emprunt de 70 000 € sur 10 ans au taux de 0,80% a été souscrit pour financer la révision du plan local d'urbanisme, ainsi que deux modifications du document existant et une déclaration de projet. La compétence urbanisme devant être transférée à la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges au 01/01/2023. Cet emprunt sera transféré à la CCGHV.

Un nouvel emprunt de 315 000 € sur 20 ans au taux de 0,95% a été souscrit pour financer les travaux de réfection et d'isolation de la toiture du Centre de secours de Granges-Aumontzey. Ces travaux deviennent nécessaires au vue des nombreuses fuites qui détériorent l'intérieur du bâtiment.

Travaux d'équipement prévus pour 2022

Nouvelles dépenses 2022 + restes à réaliser de 2021

- Travaux d'accessibilité salle des fêtes et salle polyvalente.....	116 650 €
- Gymnase reste à réaliser.....	131 555 €
- Toiture caserne des pompiers.....	315 000 €
- Isolation maison forestière.....	32 000 €

Finances

- Programme de voirie 2022 + reste à réaliser de 2021	352 120 €
- Réfection toiture salle polyvalente	35 000 €
- Pôle socio culturel (Portail, vidéosurveillance, fenêtres des logements du Pôle socio culturel et celui de la mairie annexe d'Aumontzey)	90 700 €
- Extension de réseaux	24 053 €
- Etude école Charlemagne	8 856 €
- Révision du P.L.U.	69 584 €
- Reconstruction du chalet de chasse et désamiantage	380 649 €
- Aire plurifonctionnelle	30 000 €
- Vidéosurveillance sur plusieurs sites	48 600 €

Acquisition de matériel et divers

- Acquisition de matériel divers	40 684 €
- Acquisition matériel mairie	16 400 €
- Blocs de secours pour salle des fêtes	1 828 €
- Achat de matériel pour les écoles	37 002 €
- Acquisition locaux au service technique, porte, matériel divers	133 983 €

Budgets annexes



Compte administratif 2021 de la forêt

Résultats cumulés au 31/12/2021

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	100 291,99 €	173 353,21 €	+ 73 061,22 €
Investissement	34 693,05 €	28 092,90 €	- 6 600,15 €

Les coupes de bois ont été bien vendues cette année. En effet nous avons prévu 97 509 € de recettes et nous avons réalisé 130 375 €.

Budget primitif 2022 de la forêt

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	235 661,07 €	235 661,07 €
Investissement	91 600,15 €	91 600,15 €

Il n'y a plus d'emprunt à rembourser depuis le 31/12/2021.

Travaux prévus pour 2022

- Travaux sylvicoles et travaux d'infrastructure pour 4 480 € H.T.
- Reprofilage de la route du bois du Creux pour environ 46 000 € H.T.

Compte administratif 2021 de l'eau et de l'assainissement

Résultats cumulés au 31/12/2021

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	671 709,67 €	833 759,95 €	+ 162 050,28 €
Investissement	300 530,68 €	466 250,48 €	+ 165 719,80 €

Budget primitif 2022 de l'eau et de l'assainissement

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	832 057,28 €	832 057,28 €
Investissement	1 251 499,80 €	1 251 499,80 €

Tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2022

Conformément au tableau de lissage établi en 2016 les tarifs de l'eau et de l'assainissement seront identiques sur les deux ex-communes déléguées, à savoir :

Eau potable : 1,10 le m³ avec une part fixe de 50 € par foyer.

Assainissement Granges sur Vologne : 2,05 € par m³ avec une part fixe de 50 € par foyer (pour Aumontzey le tarif étant facturé par la communauté de communes de Bruyères).

A ces tarifs s'ajoutent les différentes redevances dont les taux sont déterminés par l'Agence de l'eau.

Emprunts

Il est nécessaire d'engager une programmation des travaux sur le réseau eau-assainissement en coïncidence avec le programme pluriannuel des travaux voirie de la commune. Pour cela un emprunt de 360 000 €, pour une durée de 20 ans, au taux de 0,95% a été contracté.

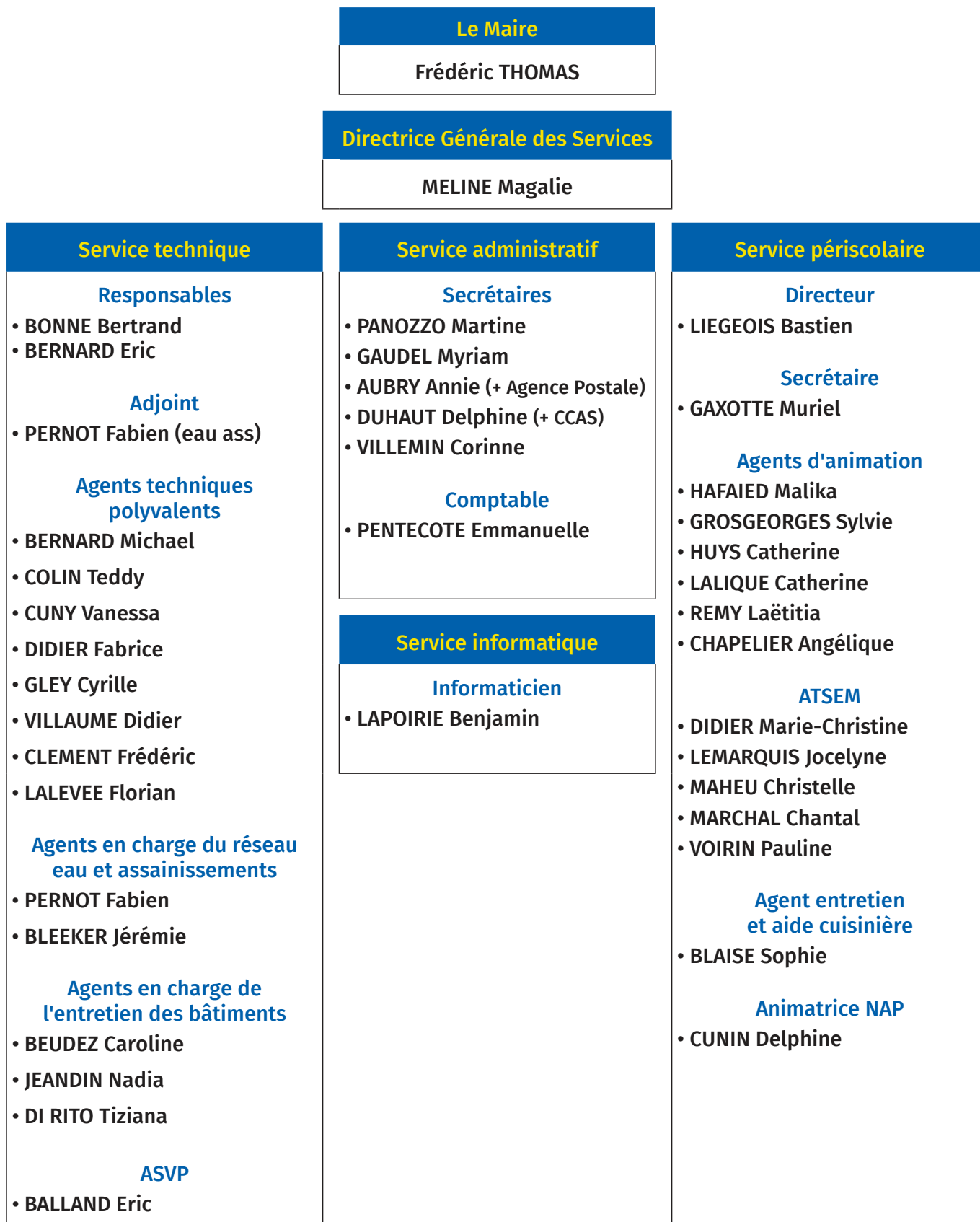
La compétence eau-assainissement devant être transférée à la Communauté de communes de Gérardmer Hautes Vosges au 01/01/2023.

Travaux prévus pour 2022

- Travaux d'assainissement au gymnase	26 220 €
- Installation d'un supprimeur au Chappes	18 000 €
- Travaux divers sur réseaux	49 820 €
- Etude sur les réseaux, programme pluriannuel sur 10 ans	646 000 €
- Extension de réseau au Rayau, Baumes et Pré-Dixi	40 000 €
- Réseaux pour aire plurifonctionnelle	10 000 €
- Remplacement du tracteur et du fourgon atelier	167 500 €

Régine GUYOT

Organigramme



Travaux

Voiries

Coût du déneigement, salage de nos routes l'hiver 2021/2022 par ent. Vincent, Bati Vologne et nos services techniques 36552 €.

Parking de l'église

Suite au retour de notre marché hebdomadaire et de nos marchés nocturnes en été. Modification de l'éclairage (passage aux led) par ent. CITELUM 13120 €. Les travaux de génie civil et rajout d'une borne électrique réalisés par nos services.

Bâtiment

Réfection de la toiture à l'identique de l'ancienne forge (infiltration d'eau et détérioration du mur avec chute de pierres) réalisé par ent. Couvre 'toit 10730 €.

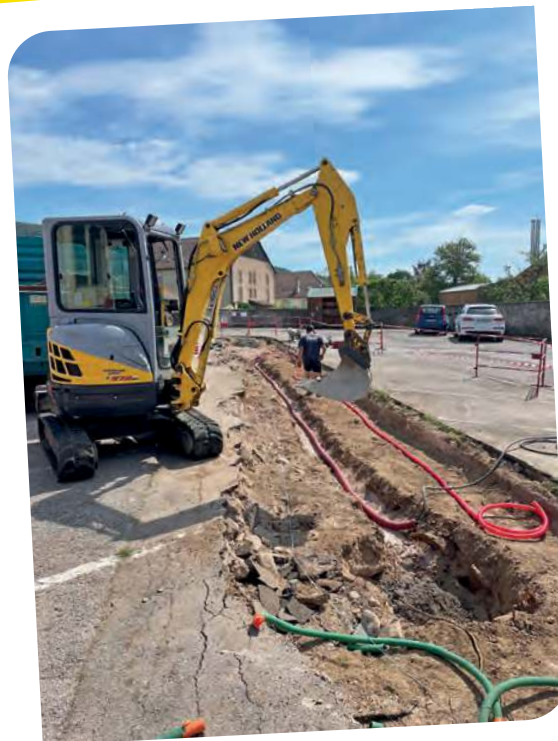
Point d'apport volontaire

- Granges place de l'église déplacement du conteneur à habits vers le parking des bains-douches (rue Paul Ancel Seitz).
- Aumontzey rue du 8 Mai déplacement des conteneurs à habits et verre en face de la salle polyvalente.

Logement du CCAS (rue du 14 Novembre 1944)

Fin des travaux de réhabilitation.

- Travaux réalisés par nos services : isolation, placo, chape, carrelage, faïence cuisine et SB, dalle au sol, peinture, aménagements extérieurs... 1060 heures de main-d'œuvre pour un coût avec le matériel de 18458 €.
- Remplacement des fenêtres, portes intérieures et extérieures et pose d'une cuisine par ent. Mode Alu 19900 €.
- Plomberie réalisée par ent. Maurice 3385 €.
- Électricité réalisée par ent. Lepaul Durand 6875 €.



UKRAINE guerre aux portes de l'Europe

• **La volonté immédiate de la Commune était d'apporter son soutien et son aide au peuple ukrainien. Mais comment ?**

En organisant une collecte de denrées de première nécessité qui seraient acheminées à la frontière polonaise.

MERCI aux généreux donateurs.

• **Accueillir des familles au sein de notre commune. Mais où ?**

En sollicitant les Toits Vosgiens qui avaient depuis plusieurs années 4 logements vacants rue des Bas Champs. La réponse du président des Toits Vosgiens fut immédiate. Mise à disposition gratuite et pendant une durée indéterminée de ces appartements.

Lancement d'un appel aux dons pour l'achat de matériels pour la réfection de ces appartements. Mobilier, électroménager dons fournis par l'ABRI, le Secours Populaire et les particuliers.

Appel aux bénévoles (une trentaine) pour effectuer les travaux de réhabilitation (durée des Travaux + de 2 mois environ).

UN GRAND MERCI à tous ces acteurs qui ont permis de réaliser ce projet ambitieux en un temps record. Il existe, encore heureusement un peu d'humanisme chez nos concitoyens. C'est réconfortant.

Et n'ayez pas peur tous ceux qui ont la plume bien légère sur les réseaux sociaux, aucun centimes des finances de la Commune ou du CCAS n'a été nécessaire.

Et si demain la guerre arrivait chez nous ? Que feront-nous ? Ou irons-nous ???

René Stach

Locaux vacants sur notre commune

Nous avons beaucoup de demandes concernant des futures très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME).

Pour favoriser et accélérer l'occupation des locaux sur notre commune, un questionnaire est mis en ligne sur le site de granges-aumontzey.fr, à l'accueil de la mairie ainsi que dans ce journal.

Remplis, celui-ci reste dans nos dossiers pour information afin de renseigner au mieux le ou les potentiels acquéreurs et pouvoir vous avertir. Il sera transmis également à la Chambre du commerce et d'industrie.

La demande accrue sur notre territoire, nous faisons en sorte d'avoir tous les renseignements nécessaires pour satisfaire les nouveaux entrepreneurs et malheureusement, sans le retour de ce questionnaire, nous ne pouvons donner suite.

L'importance de celui-ci est primordial pour le soutien à l'économie locale, faciliter l'emploi, et permettre à des familles de venir s'installer à Granges-Aumontzey...



N'hésitez pas à me contacter
si vous avez des interrogations via
le formulaire de contact du site web ou
en téléphonant à la Mairie au 03 29 51 41 09

Élisabeth Roussel

A vendre terrains à bâtir

La commune de Granges-Aumontzey possède plusieurs parcelles de terrain à bâtir qui sont en vente au prix de 25 Euros le m², à savoir :

- **Sur le territoire de la Mairie (ex Granges-sur-Vologne), secteur Frambéménil**
 - Chemin rural de la Feigne : 1 parcelle de 1510 m²
 - Rue de Ménimis : 1 parcelle de 934 m²



Pour tous renseignements
s'adresser à la Mairie
par téléphone au 03 29 51 41 09
ou par mail : mmeline@granges-aumontzey.fr



Moby Un programme d'écocomobilité scolaire*

Et si les trajets pour l'école se faisaient autrement qu'en voiture ? C'est la question que se sont posée les membres de la commission covoiturage l'an dernier lors de leurs séances de travail sur la mobilité.

Les trajets scolaires et extrascolaires engendrent un déplacement important de véhicules dans le village qui viennent se garer de manière plus ou moins anarchique sur les parkings au voisinage de l'école et des bâtiments associatifs.

C'est le constat qu'a fait la commission covoiturage et c'est pourquoi un projet de travailler avec les écoles, les associations sportives et culturelles et les parents d'élèves avait été conçu ; **L'objectif étant de tenter de faire diminuer le nombre de véhicules sur les routes et aux abords des écoles et des bâtiments associatifs, de favoriser le covoiturage et d'autres modes de déplacement plus actifs pour l'accompagnement des enfants lors des trajets scolaires et extrascolaires.**

En 2021, la commission covoiturage a découvert par la presse l'existence du programme Moby à destination des scolaires proposé par la société Eco CO2.

Les objectifs** de ce programme correspondaient à ceux prévus par la commission covoiturage, avec en plus une **enquête concernant :**

- **les modes de déplacement de tous ceux qui se rendent à l'école** (familles, enseignants et personnel non enseignant de l'école)
- **et les aménagements éventuels** souhaités qui pourraient amener certains à modifier leur mode de déplacement (occasionnellement ou durablement). Ces renseignements très concrets seront regroupés dans le PDES (plan de déplacement de l'établissement scolaire) propre à notre école.

Après étude de ce programme Moby, la commune a donc fait appel à la société Eco CO2, et c'est l'association Etc Terra (association d'éducation à l'environnement) qui est missionnée pour l'animation à l'école Jules Ferry.



Lundi 25 mars à 7h45, l'animateur d'Etc terra, Monsieur le maire, quelques élus et quelques membres de la commission covoiturage ont accueilli les élèves et leur famille devant le stand Moby pour l'événement de lancement du programme. Les brochures explicatives, et le dispositif à destination des élèves ont attiré l'attention de tous.

Les parents présents devant l'école ont écouté les explications, et ont échangé avec les élus sur la relative dangerosité du quartier de l'école pour les enfants, aux heures d'entrée et de sortie des classes, sur les stationnements anarchiques des véhicules sur les parkings, sur les départs précipités des voitures dès les enfants déposés, sur d'éventuels marquages au sol qui pourraient améliorer la sécurité.



Moby

Les élèves, très intéressés ont répondu au sondage « **comment es-tu venu à l'école ce matin ?** ». Sur les 103 élèves de l'école élémentaire, 23 sont venus en bus, 49 en voiture et 31 élèves à pied, ou à vélo.



Certains parents ont précisé que la voiture était le moyen utilisé lorsque la famille était en retard, ou par mauvais temps, et que lorsque ce n'était pas le cas, le trajet se faisait à pied.

Pour contacter le maximum de parents, l'opération du matin s'est répétée à la sortie de l'après midi.

Au cours de cette journée, les élèves ont eu le temps de discuter du programme Moby avec leur enseignant et l'animateur au cours d'une séance de 30 minutes par classe.

Les enseignants de l'école ont décidé de renouveler l'opération de sondage pendant une semaine, pour avoir une idée plus complète des modes de déplacement des élèves pour les trajets scolaires.

La réunion publique du 4 mai a attiré quelques parents et enseignants. Elle a permis d'apporter davantage d'explications et de commencer à regrouper les personnes désireuses de participer au comité Moby qui veillera au bon déroulement du programme et participera à des prises de décisions notamment à partir des propositions avancées dans le PDES.

L'enquête à destination des familles et du personnel de l'école est en ligne du 2 au 22 mai.

Le comité Moby interviendra pour choisir parmi toutes les suggestions celles qui seraient les plus à même d'entraîner des changements de mode de déplacement. Réduire le nombre de voitures dans le quartier, permettre aux enfants de venir à l'école à vélos, en trottinette, à pied, accompagnés par les parents pour les plus jeunes et apprendre à devenir autonomes et responsables : C'est le choix que la commune fait en matière de transition de la mobilité ! Nous espérons une très large participation à l'enquête et remercions par avance ceux qui y répondront.

Martine Bonne
Conseillère municipale
déléguée à la Transition Ecologique

*Ecomobilité scolaire ou mobilité durable

Elle comprend la conception la mise en place et la gestion de modes de transport moins nuisibles à l'environnement et à la santé humaine (moins d'émission de gaz à effet de serre, moins de pollution, et moins de consommation d'énergie fossile). Lorsqu'elle fait appel à des moyens de transport actifs (vélo trottinette marche à pied) elle permet de lutter contre la sédentarité et ses effets sur la santé publique.

**Objectifs du programme Moby

- Limiter le recours à la voiture individuelle pour les trajets domicile/école.
- Encourager le développement de pratiques de déplacement plus écologiques, solidaires et meilleures pour la santé pour les trajets domicile/école.



Pôle Socio-Culturel

« L'hiver a été Cho, Cho-colat, sur ces dernières vacances au Pôle Socio Culturel de Granges-Aumontzey »

Ils ont entre 3 à 11 ans et sont un peu dissipés... enfin plein d'enthousiasme, ils ont participé dans la bonne humeur au centre de loisirs...

Le centre de loisirs « La Ronde des Sotrés », s'il accueille les enfants toute l'année, a proposé pour ces vacances de février, un programme riche et varié, de découvertes, d'initiations sportives et culturelles... autour du chocolat et de l'hiver.

La neige qui tombe et se roule en boule, le chocolat chaud bien mérité, les contes mélancoliques...

L'hiver est fort en sensations merveilleuses pour les enfants.

**Charlie
et la
CHOCOLATERIE**

Un peu plus d'une cinquantaine d'enfants âgés entre trois et onze ans ont suivi les aventures de Charlie et de Willy Wonka, personnages forts de « Charlie et la Chocolaterie », fil conducteur des vacances.

L'équipe d'animation leur a donc concocté un panel d'activités autour de valeurs fortes, comme l'entraide, la famille et la santé, valeurs véhiculées à travers le film. Ces valeurs ont coulé de source pour l'équipe au vu du contexte sanitaire actuel que traverse les enfants.

De nombreux enfants adorent le chocolat. C'est donc un thème particulièrement attractif, qui a été un support pour l'équipe, afin d'éveiller également à la santé : « Rendre l'enfant acteur de sa santé » par le biais d'activités culinaires, de pratiques sportives régulières, culturelles, découvertes des bienfaits du milieu de la montagne... Agir sur la santé c'est également permettre d'améliorer la cohésion sociale, le vivre ensemble, et aider à la réduction des inégalités sociales.

Les enfants ont pu ainsi bénéficier d'un programme pensé selon leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêts grâce à la forte implication de l'équipe du Pôle Socio Culturel, touchée également par les aléas de la Covid-19 depuis la dernière rentrée de janvier 2022.

Afin de permettre de canaliser l'énergie des enfants et de pouvoir se dépenser, les enfants ont profité de sorties et découvert également des activités physiques et sportives sous formes de jeux ou encadrées par des intervenants brevet d'état :

- jeu des Kims,
 - défis sportifs,
 - grands jeux,
 - kermesse de fin de centre...
- proposés par l'équipe d'animation,



??????????



Pôle Socio-Culturel



Grand jeu.



Graines ????????????????



- Piscine de Gérardmer,
- Romain ALTMANN (Accompagnateur de montagne) est intervenu pour une randonnée raquettes aux Trois Fours,
- Sylvie TRIBOULOT (Accompagnatrice en montagne diplômée d'Etat, Monitrice de ski nordique) est intervenue autour du Learn-O (un jeu avec la tête et les jambes très innovant !) et du Biathlon en ski de fond aux Hautes Vannes à Gérardmer.



Randonnée en raquettes.



Biathlon et ski de fond.



« Le programme a été mené dans l'esprit du jeu, de l'amusement, de la rigolade et de l'apprentissage », souligne Bastien Liégeois, directeur de l'accueil collectif de mineurs. « Nous cherchons toujours une cohérence éducative autour de chaque projet », ajoute-t-il. « Par ailleurs, les enfants ont participé à un projet en relation avec Messa SALTZMANN-CHOUCHI (Auteure-Conteuse-Slameuse). Le groupe des petits et celui des grands ont créé chacun leur propre histoire autour de l'importance des liens familiaux et ainsi développer des valeurs d'entraide, de partage et de solidarité. »

L'équipe a souhaité de manière complémentaire aux autres activités, d'offrir aux enfants une occasion, de se confronter par l'écrit, l'expression orale, ou par le dessin pour les tous petits, afin d'imaginer, concevoir et écrire une histoire en collectif.

Histoire du groupe des petits de 3 à 6 ans

« Le coquillage »

Nicolas et Alice ont deux enfants, Charly et Alicia. Les parents de Nicolas et Alice habitent aussi avec eux. Le papa de Nicolas s'appelle Jean-Luc et sa maman Simone. Le papa d'Alice s'appelle Daniel et sa maman Anne. Ils sont les grands parents de Charly et Alicia.

Toute la famille habite dans une maison en ville.

Ce jour-là, ils sont tous ensemble, mais ils se disputent, ils ne sont pas d'accord ! Tout le monde crie !

Nicolas est très en colère. Charly se lève brusquement et en se levant, il touche un coquillage qui était sur le meuble, il tombe et se casse. C'est un souvenir important pour Nicolas et Alice qui l'ont rapporté d'un voyage il y a longtemps ! Catastrophe !

Que va-t-il se passer, Charly va-t-il être puni ? Toute la famille reste fâchée ?

Mais Alicia parle dans l'oreille de Charly : « vient on va chercher notre tirelire, et avec nos sous, on remplacera le coquillage pour papa et maman pour se faire pardonner ! »

Quand ils ont dit cela à leurs parents, tout le monde les a pris dans les bras et la dispute a été vite oubliée !



Histoire du groupe des grands de 7 à 11 ans

« Les Loups et la famille »

Il était une fois une famille. Le papa s'appelle Rémi, la maman Gertrude.

Ils ont quatre enfants qui s'appellent Philippe, Maurice, Clara et Tiphany.

Les grands-parents vivent aussi avec eux. Les parents de René s'appellent Ansel et Gretel. Ceux de Gertrude, Miguel et Madeleine.

Ils vivent dans la même maison, au milieu de la nature.

Mais ils ont un problème avec une meute de loups, qui ont mangé leur chat croquette.

Le lapin Ponpon a survécu. Ils ont peur à présent, ils veulent déménager. Les enfants ne sont pas d'accord !

Ils ont tous leurs souvenirs. Une dispute éclate dans la famille.

Ils trouvent une solution. Ils entourent la maison d'un grillage et mettent des chiens de garde.

Mais les loups ont faim et continuent à roder autour de la maison.

Alors, ils leur donnent de la viande et ils deviennent amis avec la meute de loups.



Au final, les enfants auront profité de quinze jours de vacances bien remplies malgré la météo capricieuse parfois.

Les enfants étaient ravis. Nous avancerons donc dans la même direction pour les prochaines vacances d'avril, en renouvelant et en étoffant encore l'offre d'activités.

Nous espérons que le soleil sera au rendez-vous et que vous n'hésitez pas à venir passer des journées inoubliables avec nous !

L'équipe du Pôle Socio Culturel vous attend avec grand plaisir !

Une aide exceptionnelle pour vous aider à finaliser votre parcours BAFA



Vous souhaitez devenir animateur et travailler, les mercredis, pendant les vacances ou à plein temps, avec des enfants au sein d'accueils de loisirs et vous êtes déjà engagé dans un parcours de formation BAFA ? Vous pouvez bénéficier d'une aide exceptionnelle de 200 € pour passer votre **BAFA**.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs est un titre reconnu et indispensable qui permet, à des jeunes dès 17 ans, d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique. Afin de vous aider à finaliser votre parcours de formation dont le coût total avoisine les 800 à 900 euros, l'État

peut vous octroyer, sans condition de ressource une aide exceptionnelle de 200 € au cours de l'année 2022. Le montant de cette aide sera déduit des frais d'inscription à une session d'approfondissement ou de qualification au BAFA.

Vous pourrez être accompagnés dans vos démarches et conseillés par un organisme de formation.

Votre inscription à cette session se fait directement auprès de l'organisme de formation habilité de votre choix.

La liste des organismes habilités par le ministère chargé de la jeunesse est disponible auprès de votre direction départementale ou sur le **site internet du BAFA/BAFD**.

Cette aide à la formation BAFA a pour objectif, d'une part, d'endiguer les difficultés financières chez les jeunes, et d'autre part, de répondre aux difficultés de recrutement d'animateurs dans les accueils collectifs de mineurs.

D'autres aides peuvent être accordées notamment par la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges (200 €) mais aussi par le Centre Communal d'Action Sociale de GRANGES-AUMONTZEY (300 € maximum).



Pour plus d'informations,
merci de contacter la Mairie
au 03 29 51 41 09

ou par mail à mairie@granges-aumontzey.fr



Recherche un ou une apprentie...

La Commune de GRANGES-AUMONTZEY recherche un ou une apprenti(e) préparant un BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux.

Il sera affecté au Pôle Socio Culturel afin de développer le service hébergement (communication, accueil des groupes, service, gestion des plannings, réservation des repas,...)

Les étudiants intéressés par cette offre devront nous transmettre leur candidature (CV et lettre de motivation) avant le 10 juillet prochain par mail à l'adresse suivante : mmeline@granges-aumontzey.fr ou par voie postale.

Le prise de poste sera effective au 1^{er} septembre 2022.



**Pour plus de renseignements,
merci de contacter la Mairie
au 03 29 51 41 09**



Dispositif « Argent de Poche »

Appel à candidatures

Inauguré lors des vacances d'été 2021, le dispositif « Argent de poche », mené par la Municipalité est reconduit cette année.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans habitant la commune et qui souhaitent se rendre utiles tout en bénéficiant d'un petit pécule (15 € par mission).

Pour rappel, les objectifs du dispositif sont de

- favoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes
- les **sensibiliser au monde du travail** et au travail rendu par les personnes des **services communaux**
- de disposer d'**argent de poche**, de les confronter à des règles simples à des objectifs accessibles et de favoriser une appropriation positive de l'espace public...

À raison de trois heures trente de mission, dont une demi-heure de repos, les jeunes sont accompagnés essentiellement par des agents communaux mais aussi par des élus afin d'améliorer notre cadre de vie.



Si en 2022 tu as entre 14 et 17 ans n'hésite pas à retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat de mairie.

Corinne MOUROT

Ecole

Des petits reporters solidaires !

Touchés par la guerre en Ukraine, les élèves de l'école Jules Ferry ont choisi d'agir.

Les petits reporters ont interviewé les élèves de l'école :

« - Avez-vous collecté des produits pour les familles ukrainiennes ? (les petits reporters)

- Oui, nous avons apporté des couches, des médicaments, des gels douches, des savons, des rallonges, des aliments, des jouets, des livres et des doudous (les CP-CE1).
- Nous avons fait des colis de vêtements et de jouets (les CP).
- Nous avons choisi d'apporter des produits d'hygiène et alimentaires (les CM1).»

Tous les dons ont été déposés à la Croix rouge ou à l'ancienne cure de Granges pour être distribués.

Puis des familles ukrainiennes sont arrivées à Granges-Aumontzey...

« Dans notre école, nous avons accueilli un garçon qui s'appelle Serhiy au CM1 et sa petite soeur Taïssiya au CP. Nous leur avons souhaité la bienvenue et offert des fleurs. Ce n'est pas facile pour eux car ils ne connaissent pas encore notre langue.

Nous les aidons à apprendre le français ».

Les petits reporters du CM1



Collecte des CM1 déposée à l'ancienne cure de Granges.

Spectacle



C'est avec curiosité que les élèves des classes de l'école maternelle « Le petit prince » accueillent lundi 2 mai le spectacle présenté par la compagnie des « Joli(e)s mômes : **le P'tit loup**.

• **Spectacle de Théâtre de marionnettes tout en tendresse.**

Histoires pour petites oreilles, où l'on croise des loups et des doudous, des mamans irresponsables et des monstres endormis au plus grand bonheur des plus petits.



Quant aux plus grands de l'école Jules Ferry une représentation les attend le 2 juin à la salle des fêtes intitulée : **Hôma**.

• **Spectacle en mouvement pour parler doucement mais sûrement d'exil.**

« Nous venons d'un pays. Un autre. Pas celui-ci, pas le vôtre. Nous ne sommes pas d'ici. Mais nous sommes ici.

Parce que dans notre pays, ça n'est plus possible, ça ne peut plus être chez nous.

Nous sommes partis. Notre grand-mère avant nous était partie elle aussi.

Je vais vous raconter son histoire. Car c'est aussi la nôtre.

Et comme l'histoire se répète, l'histoire se répètera. »

Sujet bien en accord avec l'actualité !

Corinne Mourot

Dispositif « Cantine à 1 euro »

Souhaitant soutenir le pouvoir d'achat de sa population éprouvée par les augmentations des coûts de la vie, la Municipalité applique **depuis la rentrée des vacances de Février** le dispositif national « cantine à un euro »

En effet, au travers d'une convention **de 3 ans**, l'État s'engage à verser l'**aide** aux collectivités éligibles, sous réserve de la disponibilité des crédits votés en loi finances.

Cette aide s'élève à 3€ par repas servi au tarif maximal d'1€..

La collectivité reste libre de se retirer du dispositif si l'État ne reconduit pas cette aide au terme des 3 années.

Les tarifs, librement fixés par la commune en fonction d'une refonte des quotients familiaux, ont fait l'objet d'une délibération au conseil. Ils s'appliquent depuis la rentrée de février à l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, qu'ils y résident ou non.

A savoir pour 1 repas

Quotient familial en Euros	< 703	De 703 à 1200	>1200
Participation de l'État	3.00 €	3.00 €	-
Participation communale	0.00	0.15 €	
Reste à charges des familles	0.80 €	1 €	4.50 €



Mettre en place d'une tarification sociale des cantines, c'est aussi donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants. Elle permet, en particulier aux élèves issus de familles défavorisées, de « bien manger » avec un repas complet et équilibré, ce qui favorise la concentration et le bon déroulement des apprentissages, tout en contribuant à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

Un bilan positif

Bastien LIEGEOIS, directeur du pôle socio-culturel Simone VEIL dresse un bilan en forte augmentation quant à la fréquentation de la restauration scolaire depuis la mise en place de ce dispositif

Pourcentage d'augmentation de fréquentation

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
18,18%	28,33%	29,41%	30,64%

Il souligne par ailleurs l'augmentation de la fréquentation de 42,85% le mercredi, augmentation due à la qualité des activités proposées le mercredi après-midi.

Corinne Mourot

Pâques 2022

Comme chaque année l'association Azmontaine décore une partie de notre commune et nous les en remercions, les extra-municipaux réalisent de jolies jardinières au niveau des mairies et cette année nous avons eu le privilège d'avoir des décorations réalisées par les enfants de la garderie.

Merci à tous d'avoir mis de la gaité dans notre commune !



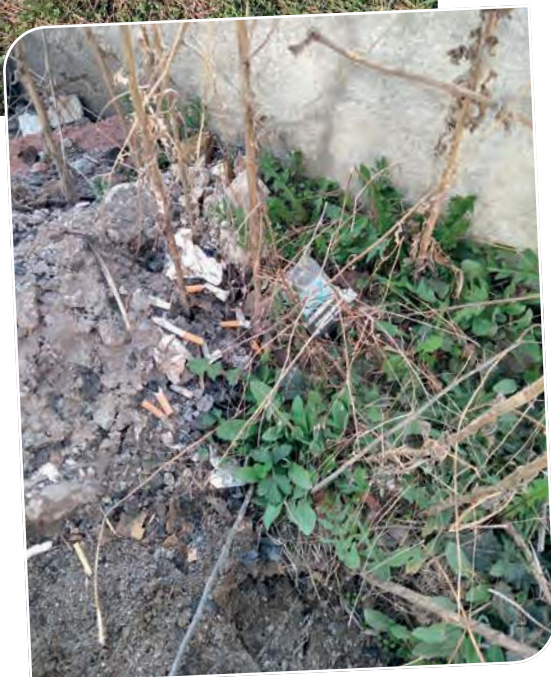
Ramassage des déchets

Nous nous sommes retrouvés le 26 Mars 2022 au matin afin de faire le tour de notre commune pour faire un coup de propre à notre belle commune. Pas moins d'une trentaine de matinaux ont fait le tour du village avec gants et sacs poubelles pour ramasser masques, mégots, verres, canettes, papiers en tous genres...

Je vous remercie pour votre participation et principalement 3 enfants (Gabin, Maxence et Alexandre) qui ont bien voulu m'apporter de l'aide pour la rédaction de cet article.

Nous allons renouveler cette opération en automne afin de donner à mère nature une commune propre pour l'arrivée de la neige.

La date vous sera transmise en temps et en heure ! (à l'automne).



Fortes chaleurs : protégez-vous !

**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

DÉCOUVREZ LE PASS GÉRARDMER HAUTES VOSGES !

Cette carte est destinée aux habitants de la communauté de communes **Gérardmer Hautes Vosges**.

Elle vous permet d'accéder aux équipements sportifs et culturels à **des tarifs préférentiels**.



COMMENT OBTENIR VOTRE PASS ?

Cette carte est délivrée **gratuitement** dans votre mairie de résidence. Elle est **individuelle** (une carte par membre de la famille qui en fait la demande) et **valable pour un an**, du 1^{er} janvier au 31 décembre – Carte à renouveler.

PIÈCES À FOURNIR :

- ✓ Une photo d'identité.
- ✓ Une pièce d'identité.
- ✓ Un livret de famille.
- ✓ Un justificatif de domicile.
- ✓ **Pour les allocataires CAF** : votre attestation de quotient familial.
- ✓ **Pour les non allocataires CAF** : votre avis d'impôt sur les revenus N-1.



Pour les résidents secondaires : la carte est délivrée aux noms figurant sur l'avis d'imposition de taxe foncière avec une extension à l'épouse ou l'époux.

OÙ UTILISER VOTRE PASS ?

Les équipements communautaires et communaux :

Médiathèque intercommunale	Tarifs dégressifs en fonction des revenus et du quotient familial (Caf des Vosges)
Ludothèque intercommunale	
École de musique intercommunale	
Centre aquatique de Gérardmer	Tarifs préférentiels pour les habitants de la communauté de communes
Union nautique de Gérardmer	
Domaine de ski nordique	
Gérardmer, Le Valtin, Xonrupt-Longemer	

Collecte pour l'Ukraine

Face à la tragédie que subit l'Ukraine, la commune de Granges-Aumontzey a répondu favorablement à l'appel lancé par l'Association des Maires de France et la Protection Civile en organisant une collecte.

Du 7 au 12 mars, bénévoles et élus se sont relayés à l'ancienne cure pour réceptionner plus de 8 mètres cube de matériel de première nécessité.

Merci à tous les généreux donateurs et aux enfants des écoles qui ont également apporté leur contribution.



4 appartements réhabilités pour nos amis Ukrainiens

Un bel élan de solidarité s'est soulevé dernièrement pour assainir, rafraîchir et rendre confortable l'hébergement de nos amis Ukrainiens

Durant plusieurs semaines, une trentaine de bénévoles s'est relayée dans la bonne humeur pour réhabiliter et rendre confortable quatre appartements du Toit Vosgien (rue des Bas-Champs) qui n'étaient plus habités depuis quelques années.

À toutes et tous un grand MERCI





Remerciements Tatiana, Mariia



« Nous sommes très reconnaissants à votre ville et à vous tous pour l'accueil chaleureux. Nous apprécions tout le bon travail que vous avez fait pour nous.

Merci pour ce soutien depuis le tout début de notre connaissance.

Merci de nous avoir fourni un logement et tout ce dont vous avez besoin pour la vie et bien plus encore.

Tous les Ukrainiens n'ont pas la même chance que nous.

Vous avez tant fait pour nos enfants. Grâce à vous, ils ont oublié les bruits terribles de la sirène aérienne et des explosions.

Malheureusement, à cause de la barrière de la langue, nous ne pouvons exprimer toute notre gratitude et toutes nos émotions. Mais cela nous encourage à mieux apprendre les langues étrangères.

Nous savions qu'il y avait beaucoup de bonnes personnes dans le monde, mais nous ne pouvions pas imaginer un tel soutien pour notre pays et pour nous personnellement.

Merci à la Mairie, à tous les bénévoles, à tous les habitants de Grange-Aumontzey.

J'espère que ces horreurs de la guerre prendront bientôt fin et que le bien vaincra le mal. Il ne peut y avoir d'autre moyen avec un tel soutien.

Les Ukrainiens sont un peuple très amical et hospitalier. »
Merci pour tout !



« Ми дуже вдячні вашому місту і всім вам за теплий прийом. Ми дуже цінуємо всю ту колосальну роботу, яка була зроблена для нас.

Дякуємо за те, що відчуваємо таку шалену підтримку з самого початку нашого знайомства.

Дякуємо за те, що забрали нас, за житло і все необхідне для існування та навіть більше.

На жаль, не всім українцям так пощастило, як нам. Ви приділили стільки уваги нашим дітям.

Дякуючи вам, вони забули страшні звуки повітряних сирен та вибухів. Вибачте, що через мовний бар'єр ми не можемо виразити всю нашу вдячність і передати всі наші емоції. Але це стимул для нас тепер краще вчити іноземні мови.

Ми знали, що в світі багато добрих людей, але не могли навіть уявити таку підтримку для нашої країни та для нас особисто.

Дякуємо мерії, всім волонтерам, всім жителям Grange Sur Volongé. Я надіюсь ці жахи війни скоро закінчатимуться і добро переможе зло. З такою підтримкою інакше бути не може.

Українці дуже привітний і гостинний народ, тому коли закінчиться війна ми чекаємо на вас у себе в гостях.

Дякуємо вам за все! »

Concerts



Grand Concert de Printemps : un grand moment !

Ce samedi 30 avril, à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey, a eu lieu le grand Concert de Printemps organisé par la Chorale « L'Île aux Chansons » du Syndicat Mixte d'Arts Vivants (SMAV) et par l'Harmonie municipale « Les Gens d'Air ».

La soirée a débuté par des discours animés de Marion KIEFFER-RYS, Présidente de l'amicale de la chorale et de Fabien SONRIER, Président de l'amicale de l'Orchestre municipal ainsi que de Monsieur Frédéric THOMAS, Maire de la Commune, et de M. Christophe JACOB, Président du SMAV. Ils présentent l'importance de la politique culturelle sur le territoire et relatent la complexité de la préparation de cet événement liée à la crise sanitaire qui perdure. Les répétitions ont été bon nombre de fois interrompues, puis que la distanciation entre les musiciens et choristes était difficile à conserver et le port du masque sur de longues périodes en réfrénait plus d'un...

L'événement a permis de présenter les familles Ukrainiennes accueillies à Granges/Aumontzey et dédier ce concert en soutien à l'Ukraine. La salle fut d'ailleurs décorée aux couleurs du drapeau Ukrainien.

Et que le spectacle commence !!! Une première partie animée par une cinquantaine de choristes accompagnés au piano par Françoise CANTON. Puis,



une seconde orchestrée par l'Harmonie. Tout au long de la soirée, les morceaux se sont enchaînés et ont été présentés par un Monsieur Loyal déchainé. Quelle belle et grande famille, dirigée par un homme passionné, investi et de grande prestance, Monsieur Benoît GROCOLAS !

C'est ainsi que choristes et musiciens ont offert une prestation d'une qualité exceptionnelle pour le plus grand plaisir du public. Que d'applaudissements bien mérités pour cette soirée festive et magique!

La commune de Granges-Aumontzey peut être fière de continuer à défendre une politique culturelle qui ravive, rassemble, partage, donne de l'amour et de la joie à toute la population petits et grands.



Concert en Alsace pour « Les Gens d'Air »

Le 14 mai 2022, l'Harmonie Municipale « Les Gens d'Air » avait rendez-vous à Sausheim pour accompagner la Musique Concordia à l'Eden-Espace Dollfus et Noak.

Une soirée riche en souvenir.



Marché hebdomadaire, le grand retour

Un peu d'histoire...

Le texte est paru dans « Le Pays vosgien » de 1911 sous la plume de la famille Petitjean. Le résumé ci-dessous est paru dans le bulletin paroissial (Michel AUBRY était alors curé de Granges 1987 (?). Aujourd'hui, il est résident à l'Accueil de la Vologne). Je recopie tel quel le texte :

"Marchés et Foires :

La première autorisation pour la tenue de Marchés et de Foires a été octroyée par arrêt du Conseil Royal des Finances et du Commerce, rendu le 21 avril 1763, suite à une supplique formulée en 1760 par le Syndic, Maire, Habitants et Communauté de Granges ; exposant les difficultés qu'ils ont à vendre leurs marchandises, qui consistent surtout en des toiles dont le poids et le transport sont difficiles, cela, vu leur éloignement des villes.

D'autre part, le manque de facilité à faire des provisions, et pour aider les 400 ménages de la communauté, c'est l'établissement d'un Marché le vendredi de chaque semaine et de Foires chaque saison. Par un arrêt, le roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar donna son accord.

Le marché de Granges, légalement institué depuis 1763, et qui se tenait tous les vendredis, fut rétabli après une interruption 55 ans le premier mardi de juin 1826. Depuis, il a toujours eu lieu chaque mardi. »

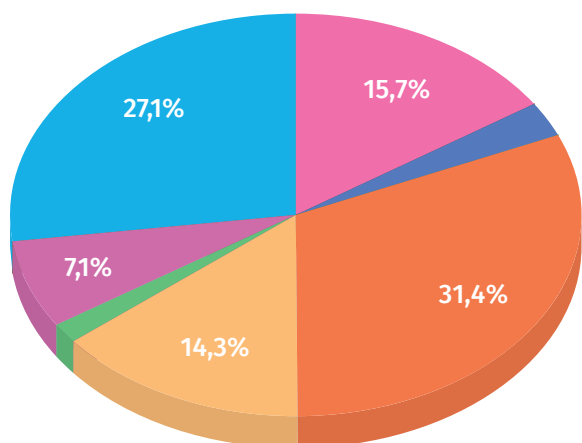
Le marché de Granges-Aumontzey, après quelques décennies s'est arrêté progressivement en 2019.

Promesse de campagne faite, en cette fin d'année 2021, un sondage a été réalisé auprès des administrés pour le retour du marché hebdomadaire.

En voici les réponses :

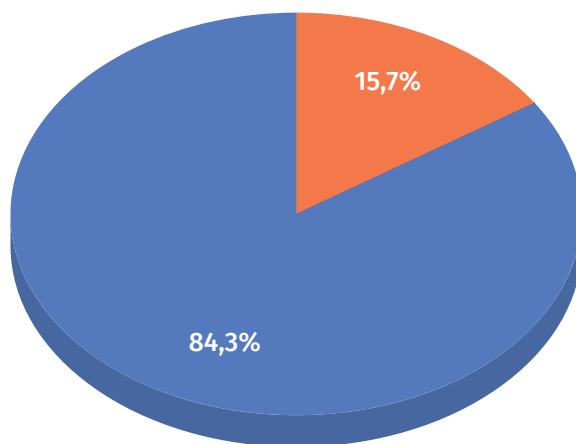
• Quel jour préférez vous ?

70 réponses



• A quel moment de la journée ?

70 réponses



Marché hebdomadaire, le grand retour

Après diverses recherches administratives et commerciales, le marché hebdomadaire a fait son retour le 19 avril dès 7h sur la place de l'église sous un beau soleil.

Animations, sacs de provisions au logo de la commune, café, chocolats ont été distribués en ce grand jour.

La dizaine de commerçants présents avec leur demande d'emplacement n'ont pas oublié leur nouveau rendez-vous du mardi et depuis d'autres viennent les rejoindre.

Le marché hebdomadaire est un lieu de convivialité, de sociabilité, c'est un facilitateur du bien-vivre ensemble.

C'est un levier pour l'économie locale permettant de dynamiser le centre bourg et faire vivre les commerces à proximité.

Mais le plus important, si on veut faire perdurer ce genre de commerces non sédentaires, c'est de ne pas oublier ce rendez-vous du mardi de 7h à 13h, sans vous, ni nous, le marché ne pourra survivre.

Alors, à mardi ...

Merci à Claude Grosjean pour les recherches historiques.

Élisabeth Roussel





Le Tour de France Femmes inspire Aline CLEMENT et les Zélé-e-s

Elles se sont battues des années pour un retour du Tour de France féminin, en pédalant à J-1 du peloton masculin.

Le 24 juin 2021 à Brest, le directeur du Tour de France Christian Prudhomme leur offrait un dossard personnalisé représentant symboliquement la 23ème équipe de cet événement mythique et annonçait officiellement la tenue du nouveau Tour de France Femmes du 24 au 31 juillet 2022.

Afin d'honorer et de fêter ce retour du Tour de France Femmes (rappelons que le dernier du nom a eu lieu en 1989) et de poursuivre leur engagement en menant des actions locales en faveur de la promotion de l'activité physique et sportive dans sa mixité et sa diversité, ces anciennes du J-1, rapidement rejointes par des hommes et des femmes partageant les mêmes valeurs et motivations, ont décidé de créer une nouvelle association.

C'est ainsi qu'est née l'association "Les Zélé-e-s", dont le siège social se situe à la Mairie de Granges-Aumontzey et dont la Présidente est Aline Clement. Composée de membres issus des quatre coins de la France, et même de Belgique, cette toute récente association est déjà pleine de projets.

Localement, "Les Zélé-e-s des Vosges" ont déjà organisé des événements sportifs gratuits ouverts à toutes et à tous (randonnée sur les Crêtes, sortie à vélo de route à la découverte du Col du Singe) et prévoient notamment une randonnée à la conquête de la Planche des Belles Filles lors du week-end de la Pentecôte, puis deux jours de VTT Bivouac début juillet.

Toutes les informations se trouvent sur leur site internet : <https://www.leszelees.fr>

Parallèlement, dix membres de l'association (dont trois vosgien.ne.s) se préparent à l'événement phare de cette année 2022, dont la ville de Granges-Aumontzey est un des principaux partenaires, le Tour des Zélé-e-s ! Emmené d'une main de maître par Aurore Mâcon (trésorière), ce peloton mixte parcourra à vélo l'intégralité des étapes du Tour de France Femmes, ainsi que les transferts des villes d'arrivée aux villes départ du lendemain, de Paris à la Super Planche des Belles Filles du 23 au 30 juillet, la veille des professionnelles !

Parmi les cyclistes participants à ce Tour des Zélé-e-s, huit femmes et deux hommes, certains en solo et d'autres en duo se relayant ainsi dès que la fatigue se fera ressentir. De quoi permettre aux moins aguerris

de se lancer dans l'aventure avec un peu moins d'appréhension... et surtout, de ne pas restreindre cet événement à un cercle de performeurs mais l'ouvrir aux cyclistes de tous niveaux prêts à se dépasser pour relever le défi.

Le tout en limitant l'impact environnemental avec la présence d'un seul véhicule sécurité.

Les vosgien.ne.s Vanessa Savignard et Ingrid Litzler (en duo) et Emmanuel Boyé le vice-président (en solo) s'entraînent actuellement sur notre magnifique terrain de jeu afin de boucler ces 1380 km et 15 700 mètres de dénivelé positif en 8 jours !

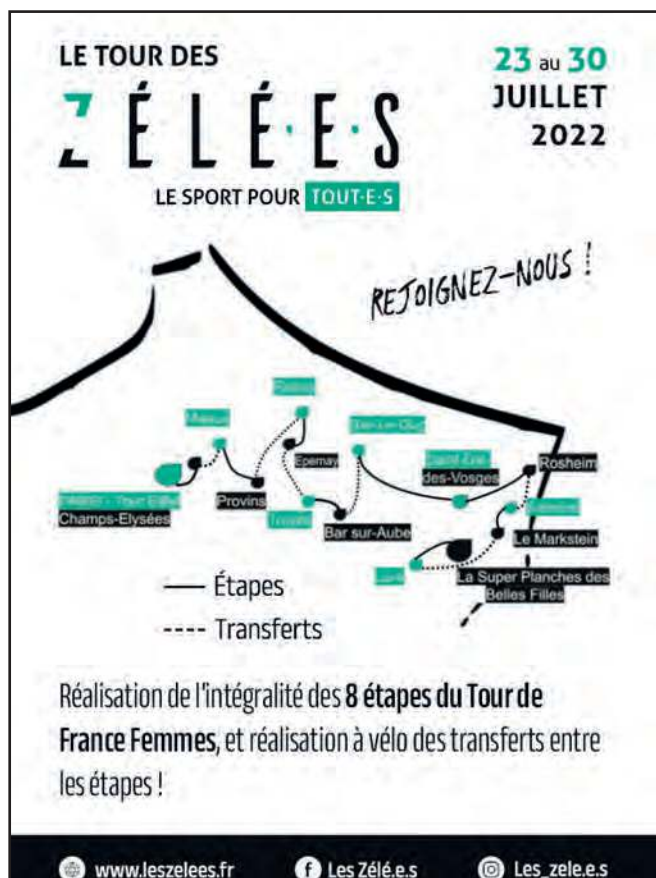
De la Planche des Belles Filles à la Super Planche, il y a 2 Tours... du 7 au 30 juillet 2022



De leur côté, Aline Clement et Isabelle Barthe-Franquin se lancent le défi fou de partir à la conquête des deux Tours de France, hommes et femmes !

Explore2Tours, c'est le nom qu'elles ont donné à leur aventure en bikepacking.

Au départ de la Planche des Belles Filles le 7 juillet prochain, à la veille du passage des hommes lors de leur 8ème étape, les deux acolytes ont pour objectif de parcourir à vélo les étapes et transferts des Tours de France hommes et femmes pour atteindre la Super Planche des Belles Filles le 30 juillet, la veille de l'arrivée finale des femmes.



Soit environ 5000 km et 63 000 mètres de dénivelé positif en 24 jours et en autonomie, c'est-à-dire sans véhicule suiveur mais avec des sacoches sur leur vélo pour emporter tout leur nécessaire. Grâce à leurs amis et connaissances, elles sont déjà assurées d'avoir un dîner, un lit et un petit-déjeuner sur la moitié de leur parcours.

Relever ce défi consistera à suivre l'itinéraire prévu sans se faire rattraper par la course et sans avoir à monter dans un train...

Les deux amies se préparent déjà à s'adapter aux aléas qui ne manqueront pas de les accompagner tout au long de ce périple, que vous pourrez suivre en direct grâce aux balises GPS et au Live-Tracking offerts par l'entreprise vosgienne Owaka, sur le lien <https://owaka.live/explore-2-tours> et sur les réseaux sociaux <https://www.facebook.com/Explore2Tours>

Pour notre graineuse Aline Clement, sévèrement accidentée en juillet 2021 sur la dixième étape son dernier Tour de France à J-1 des hommes et contrainte d'abandonner, l'été 2022 sera l'occasion de boucler la boucle après ses quatre années engagée pour le retour du Tour de France féminin, en pédalant cette fois de manière inédite en lever de rideau des hommes, mais aussi des femmes afin de soutenir cette belle épreuve en devenir !

Nul doute que Explore2Tours et les Zélé.e.s feront route ensemble sur ces kilomètres communs qui mettront à l'honneur les femmes professionnelles.



Si ces deux projets pouvaient inspirer des femmes et des hommes à se mettre à une activité physique de manière régulière et durable, alors ce serait déjà gagné !



Passage du Tour de France



Le Tour de France est une grande fête sportive et populaire qui rassemble plusieurs millions de personnes sur les routes de France.

Les départements et leurs agents mettent en place une organisation spécifique, afin de garantir la qualité et l'homogénéité de la route et ainsi participer à une meilleure sécurité des coureurs, des spectateurs et des suiveurs.

Grace au Tour de France, le public est le témoin du travail effectué toute l'année par les agents départementaux.

Faisant partie de la 7^{ème} étape, venant de Tomblaine pour aller à la super planche des belles filles, le Tour passera le 8 juillet à partir de 13h, la départementale D 423 sera fermée **à partir de 10h30 jusqu'à 18h**.

Sur la place, au centre bourg, nous rejoindra un bar à saucisson « Cochonou », animation validée par ASO, l'organisateur du Tour de France, en accord avec la Préfecture tout en respectant les critères de la sécurité des fans de bord de route.

La marque a choisi notre ville pour une dégustation et animations gratuites.



De plus, un écran géant sera mis en place dans notre ville et diffusera la totalité de l'étape.

De notre côté et pour la sécurité de tous, nous ferons en sorte que tous les passages soient balisés et sécurisés.

De votre côté, voici 7 messages pour votre sécurité à faire relayer autour de vous.

1. Surveillez bien vos enfants. Ne les laissez pas traverser ou aller sur la route.
2. Ne vous installez pas, ni en sortie de virage, sans visibilité, ni dans les descentes des cols.

3. Attention au passage de la caravane publicitaire. Restez sur le bord de la route et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée.
4. Si vous avez un chien, tenez-le impérativement en laisse et n'oubliez pas de lui donner régulièrement à boire.
5. Attention lorsque vous filmez ou prenez des photos. N'oubliez pas que les distances sont modifiées par l'objectif.
6. N'allez jamais au-devant des coureurs. Ne courez pas à leurs côtés, même pour les encourager.
7. Attention à la chaleur ! Munissez-vous de boissons (sans alcool), de chapeaux et de crème solaire. Ne laissez jamais un enfant se reposer dans une voiture en plein soleil.

Nous vous souhaitons un excellent Tour de France...

Élisabeth Roussel

Tour de France 2022 : 7^e étape entre Tomblaine et la Super Planche des Belles Filles



Tournoi St-Georges

La dernière édition du tournoi de béhourd et de sa fête médiévale avait eu lieu en été 2019.

Les 23 et 24 juillet 2022, les combattants en armure feront leur retour dans la lice de Granges-Aumontzey.

Pour cette édition 2022, le titre remporté trois années de suite par l'équipe Aquila Sequania venue de Haute Saône, sera remis en jeu et sera disputé par 6 à 8 équipes dont l'équipe les Oslanders venue d'Alsace et combattant pour notre ville.

Au programme autour du tournoi, une troupe de Vikings, une troupe médiévale avec des danseurs et des archers, la Compagnie de la Ménille (tisserands médiévaux), des troubadours animant le samedi soir, deux forgerons et notre fidèle fakir.

Bien sûr des associations vous proposeront buvette et restauration sur place à partir du samedi après-midi jusqu'au dimanche après-midi.



Le tournoi commencera le samedi à 10h00 sur la lice du centre socioculturel Simone Weil à GRANGES-AUMONTZEY et se terminera vers 18h00.

Entrée gratuite.

Le public en costume médiéval est le bienvenu.

Marché nocturne artisanal

Cette année, c'est la 8^{ème} édition. Ils se dérouleront le 13 juillet, 20 juillet, 27 juillet, 3 août, 10 août, 17 août, de 18h à 22h au centre bourg.

Une particularité cette année, notre 1^{er} marché sera clôturé par les feux d'artifices du 14 juillet. Une organisation sera différente par rapport aux autres marchés pour une raison de sécurité.

Plusieurs nouveaux artisans nous rejoignent cette année complétant l'offre pour nos locaux, visiteurs et touristes.

Bienvenue également à notre 5^{ème} camping qui sera ouvert le 1^{er} juillet.

Ce marché est toujours en plein développement ...

Cette manifestation communale est avant tout artisanale et locale. Pour compléter et diversifier la restauration sur place, nous avons fait appel à toutes les associations dont certains nous ont répondu favorablement.

Tout en musique et commençant par l'harmonie municipale, les marchés seront animés par des groupes musicaux, la plupart jamais intervenus à Granges-Aumontzey.

Et pour la joie de tous, des déambulations de rues en tout genre apparaîtront à chaque date en passant par des caricatures, mascottes, clowns...

A noter :

Pour rappel, le stationnement, par arrêté du Maire, est interdit les mercredis des marchés nocturnes de 12h à 23h sur la place de la Mairie et au centre de ville à partir de 16h.

Merci de votre compréhension.



Ecole d'Arts Vivants

Manifestations juin-juillet 2022

- **Du 20 juin au 04 juillet**
Exposition des œuvres de l'atelier des Arts Plastiques
Au Pôle Simone Veil et à l'Accueil de la Vologne
- **Vendredi 24 juin**
Sur le parvis de l'église
 - 19h00 Groupe Musiques Actuelles
 - 20h00 Eglise : Chorale l'Île aux chansons avec la participation des jeunes élèves de l'ensemble vocal.
- **Samedi 25 juin**
Centre ville
 - 16h30 : Orchestre junior
 - 17h00 : Harmonie municipale « Les Gens d'Air » et Orchestre Junior.
- **Mercredi 29 juin**
Accueil de la Vologne
 - 14h00 : Audition des élèves des classes de : saxophones, cuivres, percussions et pianos.
- **Jeudi 30 juin**
Pôle Simone Veil
 - 18h00 : Audition des violonistes et des pianistes.
- **Vendredi 1^{er} juillet**
Pôle Simone Veil
 - 18h00 : Audition des élèves guitaristes. Salle des fêtes
 - 19h00 : Représentation des ateliers de théâtre.
- **Mardi 05 juillet**
Pôle Simone Veil
 - 16h15 : Représentation des élèves de l'atelier de l'éveil musical.



Anim'GA

Kalffa en concert le 20 août

Le deuxième concert de l'année, proposé par Anim'GA, se tiendra à la salle des fêtes de Granges, le samedi 20 Août à partir de 20h30.

Après avoir accueilli GREENDUCK au mois d'avril, avec le succès que l'on sait, les organisateurs ont fait appel au groupe KALFFA, dont ce sera une des rares apparitions dans la région, pour animer cette soirée estivale.

Depuis 2007, KALFFA distille son rock celtique sur les scènes de France, de Suisse ou de Belgique, et enregistre plus de 600 concerts à son actif. Le groupe a aussi autoproduit une bonne douzaine d'albums et a fait les premières parties des plus grands, avec, pour agrémenter le tout, quelques passages à la télé.

KALFFA est un savant mélange de modernité et de tradition: instruments du rock associés au violon, compositions inspirées de la Bretagne et des légendes celtes, et enfin une énergie scénique entre les 4 musiciens.

Embarquer avec KALFFA c'est la promesse de réunir toutes les générations.



Pour que la fête soit complète, Anim'GA s'est associée aux Rives de la Vologne, qui, pour cette soirée, proposeront des crêpes. Et enfin, on pourra déguster du cidre à la pression...avec modération, bien évidemment !



Réservations auprès de :

Bertrand 06 22 80 02 88 ou Philippe 06 74 27 69 98
ou par le site Hello asso.

Prix d'entrée : 10 €.

Le vide greniers du lundi 15 août

Il revient, la date est immuable. On ne sait plus trop à quelle édition on en est : la 21e, la 22e? En tout cas, le vide greniers proposé conjointement par Anim'GA et le Football club de Granges est une manifestation incontournable de l'été, puisque drainant à chaque fois des milliers de visiteurs. Le lieu où se déroulera la manifestation est toujours le même, à savoir Parc du Foyer Saint-Paul et rues voisines.

Le droit d'inscription demeure également inchangé, soit 2€ le mètre linéaire, avec un minimum de 5 mètres, cela pour permettre aux véhicules de se garer devant leurs stands.



Les réservations se font auprès d'Anim'GA
Philippe au 06 74 27 69 98 ou Jeannot 06 15 61 17 22

Enfin, la partie restauration, avec beignets râpés, fumé, grillades, frites, et la buvette seront, comme l'an passé, gérées par le football club local.



Calendrier des fêtes et animations

de juillet à décembre 2022

JUILLET 2022			
Vendredi	01	Atelier théâtre - Spectacle de fin d'année	Salle des Fêtes
Samedi	02	AG voie verte	Salle des Fêtes
Dimanche	03	AG voie verte	Salle des Fêtes
Vendredi	08	Tour de France FC Granges - Pétanque	Passage dans la rue principale Terrain stabilisé
Mercredi	13	1 ^{er} Marché nocturne + inauguration + feu d'artifice	Place de l'Eglise et rues
Jeudi	14	Cérémonie 14 Juillet	Salle des Fêtes
Vendredi	15	FC Granges - Pétanque	Terrain stabilisé
Samedi	16	Du 08 au 23 juillet 2022 - Tournoi Tennis Club et Loisirs	Cours extérieurs/Gymnase en cas de pluie
Dimanche	17	Société de chasse - Vide grenier	Foyer Saint-Paul
Mercredi	20	Marché nocturne	Place de l'Eglise et rues
Vendredi	22	FC Granges - Pétanque	Terrain stabilisé
Samedi	23	Tournoi Saint-Georges	Pôle socioculturel
Dimanche	24	Tournoi Saint-Georges	Pôle Socioculturel
Mercredi	27	Marché nocturne	Place de l'Eglise et rues
Vendredi	29	FC Granges - Pétanque	Terrain Stabilisé
Samedi	30	Concert Phoenix (Commune) Repas Champêtre - Rive de la Vologne	Salle des Fêtes Stade stabilisé

AOÛT 2022			
Mercredi	03	Marché nocturne	Place de l'Eglise et rues
Vendredi	05	FC Granges - Pétanque	Terrain stabilisé
Mercredi	10	Marché nocturne	Place de l'Eglise et rues
Vendredi	12	FC Granges - Pétanque	Terrain stabilisé
Lundi Férié	15	Vide greniers Anim'Ga et FC Granges	Foyer St Paul + rues
Mercredi	17	Marché nocturne	Place de l'Eglise et rues
Vendredi	19	FC Granges - Pétanque	Terrain stabilisé
Samedi	20	20h30 - Anim'Ga - Concert	Salle des Fêtes
Vendredi	26	FC Granges - Pétanque	Terrain stabilisé

SEPTEMBRE 2022

Samedi	03	Forum des Associations	Pôle Socioculturel
Jeudi	08	16h - Collecte Don du sang	Salle des Fêtes
Vendredi	16	Journée européenne du Patrimoine	Salle polyvalente
Samedi	17	Journée européenne du Patrimoine	Salle polyvalente
Dimanche	18	Journée européenne du Patrimoine	Salle polyvalente
Mardi	20	Festival sous les masques	Salle des Fêtes
Mercredi	21	Festival sous les masques	Salle des Fêtes
Dimanche	25	Vide Landaus - La maison des P'tits Loups	Salle Polyvalente

OCTOBRE 2022

Samedi	08	20h - Loto Basket	Salle des Fêtes
Dimanche	09	Marche gourmande Octobre Rose	Salle des Fêtes ou Salle Polyvalente
Dimanche	16	Fête d'Automne - Azmontaine	Salle Polyvalente
Mardi	18	Dépôt de Gerbe	Monument

NOVEMBRE 2022

Vendredi	11	Repas républicain Commémoration	Salle des Fêtes Salle Polyvalente
Dimanche	20	10h-18h - Marché St Nicolas - Rives de la Vologne	Salle des Fêtes
Samedi	26	Anim'Ga - Concert	Salle Polyvalente
Dimanche	27	APE - Loto	Salle des Fêtes

DECEMBRE 2022

Samedi	03	Marché St Nicolas + Téléthon + feu d'artifice	Places de l'église/Mairie + rues
Samedi	10	10h-22h - Lumières de Noël - Azmontaine Sainte Barbe	Salle polyvalente + extérieur Salle des Fêtes
Dimanche	11	10h-18h Lumières de Noël - Azmontaine	Salle polyvalente + extérieur
Mercredi	28	16h Collecte Don du Sang	Salle des Fêtes

Lutte contre l'ambroisie

Chacun peut Agir !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante allergisante très présente en Rhône Alpes. Son pollen agressif est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, **entraînant conjonctivite, rhinite et asthme ; elle est devenue un problème de santé publique !**

C'est une plante pionnière qui peut s'adapter à presque tous les milieux et tous types de sol. C'est ainsi qu'on la trouve dans des milieux aussi variés que cultures, jardins, surfaces fraîchement ensemencées, chantiers, bords de route, lits de rivière, décombres, friches urbaines, etc.

Comment la reconnaître ?

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croît rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence et peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les 2 faces. Ses fleurs apparaissent en juillet-août, regroupées en épis vert-jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen. La formation des graines se fait principalement en octobre et ensuite la plante meure.

Qui est responsable ?

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics
- les propriétaires privés sur leurs parcelles
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- les agriculteurs sur les terrains agricoles

Des arrêtés préfectoraux spécifiques de lutte obligatoire existent dans les différents départements concernés, depuis le début des années 2000 (dans les Vosges, arrêté n°2018-2071).

Un référent ambroisie par commune a été identifié ; il vient en appui au Maire et a, notamment, pour rôle, de repérer la présence de plants d'ambroisie et de suivre son élimination effective par les propriétaires de parcelles infestées.

Quand et comment intervenir ?

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, 1^{ère} dizaine d'août.**

Sur les terrains non agricoles et sur de petites surfaces, l'arrachage sera privilégié (le port des gants est recommandé). Sur de grandes surfaces, la meilleure

technique de lutte est la végétalisation des sols car la fermeture du milieu limite son développement. Si un couvert est déjà existant alors il faut faucher ou broyer.

Sur internet, le site de la FREDON nous donne tous les détails sur la gestion de l'ambroisie.

<https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambroisie>

**Tout le monde est concerné
et doit intervenir à son niveau !**



Pour plus d'informations
site www.ambroisie.info

Le référent ambroisie de votre commune
Éric Perrin

Son aspect aux différents stades



*Plantule
Avril-Juin*

*Stade végétatif
Mai-Juillet*



*En fleur
Août-Septembre*

Vérification des hydrants

La D.E.C.I (Défense Extérieure Contre Incendie) étant sous la responsabilité du Maire, nous vous informons que deux employés communaux vont procéder au contrôle des hydrants situés sur la commune de Granges-Aumontzey.

Cette visite réglementaire est effectuée tous les 3 ans et vise à contrôler la pression et le débit de chaque Poteau Incendie. Le matériel utilisé est prêté par le SDIS des Vosges grâce au conventionnement de 3 Sapeurs-pompiers volontaires qui travaillent à la commune.

Pendant nos vérifications, il n'y pas de risque à consommer l'eau du robinet si toutefois vous observez de la turbidité (eau trouble), il vous suffit de laisser couler l'eau et cela disparaîtra.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne demanderons pas à pénétrer dans votre habitation pour « d'éventuel contrôle » resté vigilant en cette période estivale.

Nous vous remercions d'avance de laisser libre accès aux P.I. (poteaux incendies) entre le 20 Juin et le 8 Juillet 2022.

Culture pompiers !

Lorsque l'on suit la formation incendie au SDIS 88, les formateurs nous demandent de retenir dans le module concernant le poteau incendie le **1 P.A.R.I.S.** ce qui veut dire : **1 bar, Protégé, Accessible, Répertoire et réparti** suivant le risque, **Ingelable** et **Signalé**.

Le choix de la couleur des Poteaux Incendies :

- Rouge ; P.I. branché sur le réseau d'eau potable avec au minimum 1 bar de pression et 60 m³/ heure pendant 2 heures (DN d'orifice d'entrée 100mm).
- Jaunes ; P.I. branché sur un réseau d'eau surpressé.
- Bleu ; P.I. sans pression généralement branché sur une réserve d'eau
- Vert ; P.I. hors de D.E.C.I.

N'oubliez pas de laisser les hydrants visibles et accessibles toute l'année cela peut sauver des vies !



Un jour à Granges-Aumontzey

Rencontre avec un écrivain local, Dominique Cablé, artisan ébéniste mais aussi fabricant d'épinettes des Vosges.

En 2015, il lui est venu d'écrire des articles. Le but était de partager son environnement avec ses contacts Internet, 4 au début, 35 aujourd'hui, parfois à l'autre bout de la France.

Écrire ses histoires, illustrées par des photos prises au cours de ses randonnées improvisées, était une manière de promouvoir modestement son village "Granges-Aumontzey" ou d'autres proches.

Au début, il y avait plus de photos que de texte. Au fil du temps l'écrivain a pris le dessus, laissant place à l'imaginaire.

MOMENTS VECUS, OU PEUT ÊTRE PAS : c'est le titre du recueil de nouvelles que vient d'éditer Dominique Cablé.

19 nouvelles composent ce recueil, constitué de textes et de photos. En le lisant, vous ferez connaissance avec la joueuse d'épinette, de Prosper, Julie, Alfred, Fabrice, Amandine et bien d'autres encore. Au cours d'une balade autour de Granges-Aumontzey et des environs.

L'auteur vous souhaite un bon moment en leur compagnie.



Vous pouvez vous le procurer chez l'auteur :
1-3 rue Paul Doumer à Granges-Aumontzey,
ou en le contactant par internet : dominique.cable@wanadoo.fr



Boutique de LEGO

Il suffit à notre oreille d'un froissement de sachet, d'un effleurement du bout des phalanges sur ces petites briques aux surfaces lisses et brillantes et aux arêtes vives, pour reconnaître la Rolls des jouets de construction, le LEGO. Une sorte de madeleine de Proust pour un certain nombre, enfouie au plus profond de nos cerveaux reptiliens.

LEGO qui était quasiment au bord du gouffre il y a 20 ans a su trouver son public et est aujourd'hui devenu le premier jouet mondial devant le groupe Mattel.

Située à Granges sur Vologne, rue de Florivoie, Toys Puissance 3 est une société spécialisée dans le jeu de construction et particulièrement dans la vente de produits neufs de la marque déposée LEGO.

La société voit le jour en octobre 2020 sous l'impulsion de Florian Arnould, un gringaud revenu de Paris en période de confinement.

TOYS3 née d'une passion qui date de l'enfance pour la brique multicolore et d'un goût prononcé pour l'entrepreneuriat.

La particularité de la société est de commercialiser plusieurs centaines de produits LEGO, dans de nombreux thèmes, récents comme anciens. Avec environ 400 produits différents en stock de la marque LEGO, Toys Puissance 3 est une référence en Europe.

Les articles sont à destination des enfants mais pas que. La clientèle est âgée de 4 à 99 ans. Il y en a pour tout le monde à tous les prix, des produits communs comme extrêmement rares. Citons le boeing bell annulé par le constructeur le jour de sa sortie, la Fiat 500 bleue destinée au marché Anglais ou la frégate Nebulon distribuée au Comic-con de San Diego aux Etats-unis.



La différence avec une boutique traditionnelle est le fait que les prix évoluent en fonction du marché et de la cotation des produits. Ceux-ci, à l'instar des actions en bourse, peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction de la rareté ou/et de la demande.

Tout ce qui peut être acheté sur le site toyspuissance3.fr est en stock !

Il n'est pas nécessaire de cocher la case livraison, surtout lorsque l'on vit dans la région. Vous pouvez, sur réservation, passer directement au stock pour régler ou retirer directement votre commande.

Mais pourquoi "Toys Puissance 3" / "TOYS3" ?

Tout bêtement car "Puissance 3" fait référence à l'unité, la "brique". Soit un élément de base constitué de 3 dimensions

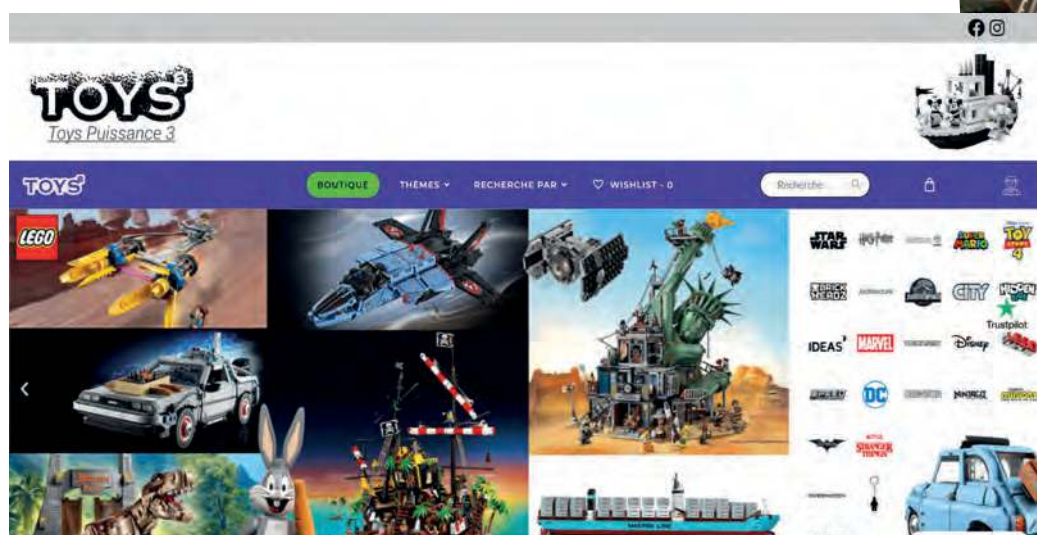
La société est enregistrée en tant que SASU, elle est soumise à la TVA ce qui fait d'elle également un fournisseur privilégié aux professionnels.



Si vous avez la moindre question ou demande,

n'hésitez pas à prendre contact

contact@toyspuissance3.fr ou au 06.31.69.06.66



Etat Civil du 1^{er} janvier au 9 mai 2022

Naissances

- Luna GARZIA née le 2 janvier 2022 à Épinal de Alessio GARZIA et de Tiffany GELLNER
- Aria, Pascaline, Marylou GONIGAM née le 28 février 2022 à Remiremont de Renaud GONIGAM et de Alice POINSOTTE

Les 6 autres ne désirant pas paraître dans le Vologne info.



Mariage

Le 19 mars 2022 ARSLAN Dilara et KARAKAYA Umut

Décès

Dans la commune

- 9 janvier 2022 Danièle, Mauricette FAUDEMÉR épouse MAGRON - 57 ans
- 16 janvier 2022 Roger, Charles, Georges PARADIS - 89 ans
- 24 janvier 2022 Mustafa BABACAN - 70 ans
- 1^{er} février 2022 Alain, Henri, Antoine PIERRAT - 67 ans
- 9 février 2022 Marie, Thérèse, Paulette, Renée MAUCOTEL veuve PETITDEMANGE - 82 ans
- 10 mars 2022 Françoise, Christiane TISSERAND veuve ADINOLFI - 68 ans
- 12 mars 2022 Michel, Maurice, René, Léon ANCEL - 81 ans
- 23 mars 2022 Daniel, René ORY - 68 ans
- 4 avril 2022 Huguette, Marie, Louise CROUVIZIER veuve MASADE - 87 ans
- 6 avril 2022 Simone, Eva CASTAGNE veuve LÉONARD - 96 ans
- 8 avril 2022 Michelle CANTON épouse FAUCHER - 86 ans
- 1^{er} mai 2022 Jacques, Eugène, Charles HEINRICH - 88 ans
- 9 mai 2022 Gilbert, Maurice STADLER - 77 ans

A l'extérieur de la commune

- 6 janvier 2022 Bernadette, Marie, Clémentine CAËL veuve SEBIE - 93 ans
- 10 janvier 2022 Annabelle DURAND épouse CUNIN - 49 ans
- 24 janvier 2022 Thérèse, Marie, Jeannine GABRION veuve ZLOTOROWICZ - 75 ans
- 7 mars 2022 André, Eugène BROCHET - 96 ans
- 8 mars 2022 Gilbert, Albert AUBRY - 87 ans
- 18 mars 2022 Francisco SANCHEZ GOMEZ - 83 ans
- 26 mars 2022 Jean, Lucien DELAYEN - 62 ans
- 29 mars 2022 Thérèse, Marie, Henriette SÉVERIN veuve GRANDIDIER - 92 ans
- 13 avril 2022 Norbert, Jean MOUGEL - 70 ans



Juste un petit coup d'œil...



Promenade dans quelques noms de lieux ...

Forêt royale

Le mot « forêt » a une origine mal connue.

Il proviendrait soit du francique *forh-ist*, terme juridique datant de l'époque carolingienne (751-987), soit du latin *foris* qui signifie « *en dehors* », signifiant pour certains tout milieu extérieur à la civilisation, lieu sauvage et peu accueillant ou, plus probablement, il s'agit de désigner un extérieur au sens juridique : la **réserve seigneuriale, destinée à la chasse**.

Le droit de chasser sur les terres réservées au roi s'est transmis aux seigneurs, tout en conservant le qualificatif de « *royales* ». Cela est en lien avec le droit féodal qui stipulait qu'à la mort du seigneur, ses biens et privilèges retournaient au roi (la « *main-morte* »), sauf s'il y avait des descendants et si le roi y consentait ... Le nom de « *forêt royale* » dans la vallée de la Vologne, est un vestige des temps féodaux ...

C'est vraisemblablement cette définition de la « *forêt royale* » qui s'applique ici. Cette « *forêt* » figure rive droite et rive gauche de la Vologne de part et d'autre du lieu-dit « *Pétempré* ».

NB. : Cette dernière appellation viendrait de « *Pétin pré* », ou pré appartenant à un certain Pétin. La zone de protection spéciale « Natura 2000 » et la « forêt royale » ne se superposent pas totalement, mais sont avoisinantes, de part et d'autre de la vallée.

Le nom de famille Pétin, se rencontre dans les Vosges. Outre qu'il est celui de l'ancien curé de Granges-Aumontzey, on trouve des Pétin à Vagney. Ceux-ci seraient issus d'une famille installée là, venant d'Éloyes selon les dires d'ancêtres de ma famille.

Les mortes ou la morte

Au cours de son histoire, la Vologne a évolué et son tracé a accompagné les périodes de fortes eaux et les années de relative sécheresse. Ajouter à cela les interventions humaines destinées à apporter de l'eau aux prés de la vallée, ou, au contraire, de réguler un trop plein d'eau préjudiciable à la qualité de l'herbe (vite envahie par des joncs).

Le cours de la rivière n'est pas rectiligne. Des courbes succèdent à d'autres courbes, ainsi, la rivière pouvait présenter des méandres plus ou moins marqués. À une autre période, des bras morts étaient le signe d'un cours d'eau amené à augmenter sa pente (moins de longueur pour un même dénivelé). Le terrain délaissé par la rivière, ce bras mort, se comblait

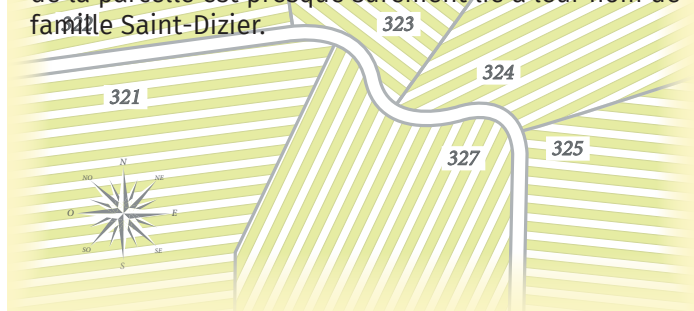
progressivement. Le sol alluvial restait humide et présentait une végétation différente de celle des rives plus éloignées du lit « *moyen* » de la rivière. Ces « *mortes* » peuvent être inondées lors des crues de la rivière.

À Granges-Aumontzey, plusieurs secteurs voisins de la rivière portent le nom de « *morte* ». Celles-ci sont les témoins que reliefs et cours d'eau ne sont pas figés une fois pour toutes. Il y a une évolution constante des paysages. Et l'on a vu, au cours d'une vie d'être humain, des endroits réputés « *hors d'eau* » la rivière reprendre un tracé oublié depuis des centaines ou des milliers d'années ... Ou quelques années (crue de 1947 par exemple).

Le nom des parcelles

Outre le numéro du cadastre, donné à chaque parcelle de terrain, il y a leur « *identité* » sous forme de nom. La nécessité de connaître l'étendue et la nature des biens de chacun est une marque de bonne gouvernance. Le premier cadastre a été sur une tablette d'argile datant d'il y a plus de 5000 ans. À côté du cadastre où les parcelles sont identifiées par un numéro, existe, par tradition vraisemblablement, le nom des propriétaires de la parcelle, nom qui se perpétue de génération en génération. D'autres noms peuvent figurer également. Comme le « *Beheu* » (ou plutôt les Beheu) qui s'applique à un endroit élevé. Ou encore « *le Pré Devant* » dont il serait intéressant de connaître l'origine.

L'un de ces lieux-dits a arrêté mon attention : aux approches du Kertoff, donc à l'extrémité Est de « *Granges* », existe une dénomination multiple : **Granges-Saint-Dizier-au-dessus-de Pétempré.** Fichtre ! Pétempré, déjà cité plus haut, évoque son origine. Saint-Dizier n'a pas d'autre origine, semble-t-il que le nom d'un propriétaire. Il y avait, au temps de ma jeunesse, deux frères Saint-Dizier habitant la grosse cité (entre la rue du Poutreau et la rue Roger Salengro). Deux personnages étranges du haut de mes cinq ans : l'un, une véritable armoire à glace, et l'autre, tout petit, minuscule ... Peu bavards. Ils « *donnaient un coup de main* » chez les uns et les autres... Le nom de la parcelle est presque sûrement lié à leur nom de famille Saint-Dizier.



Mais « **granges** » ? Plantons d'abord le décor. La forêt couvrait jadis une bonne partie de cette « *contrée* ». On y trouvait, outre le gibier habituel, des loups et des ours. Le dernier ours aurait été tué au XVIII^e siècle selon ce que l'on en dit dans la région (Peut-être à la Basse de l'Ours à Kichompré). Il fallait s'en garder et, pour ce faire, créer autour des agglomérations plus importantes, une sorte de « *filet de protection* ». Il convenait également d'éloigner les personnes dont il fallait se méfier (râleurs, asociaux, marginaux de tout poil ...). Les ducs ici, le bailli là, les communes ailleurs ... se prémunissaient des « *gêneurs* » en leur confiant une mission : celle de participer à la quiétude de l'agglomération principale. Ces personnes, souvent avec leur famille, se voyaient confier ici une clairière naturelle, ailleurs un coin de forêt où créer une clairière. Tous avaient la tâche de veiller à l'agrandissement de la clairière, à cultiver la terre, à élever du bétail ... Ces lieux « *humanisés* » prenaient le nom d'Arrentès, de Forestaux (qui donnera le nom de famille « *Froitier* ») ou Foresterie, de Restorez, de Regnyaulds, ou encore de Chazaux, Ecclésiaux (relevant du chapitre des chanoinesses de Remiremont) ... Et, bien sûr, de « *granges* » ou « *censes* ». Ces « *granges* » n'avaient pas été constituées en communauté comme cela s'était passé ailleurs. Et si cette grange était « *perchée* » en montagne, cela donnait Berchigrange ('perchi'-granges) ...

Le défrichement permettant l'installation de ces entités humaines se faisaient en décollant l'écorce des arbres à la base du tronc en frappant celui-ci avec un outil ou une branche. La sève ne pouvait alors plus irriguer l'arbre qui mourait. On disait qu'il avait été « *charmé* », ce qui a donné le nom de « *Cercenées* » ...

Ce qui nous reste dans notre environnement proche, ce sont les Arrentès (relevant du droit « *civil* » et faisant concurrence aux chanoinesses de Remiremont). D'abord installée autour de Mariémont, cette communauté sans maire (mais avec un débit de boisson situé dans une ferme !) est devenue une commune à part entière en conservant son origine et le nom de la commune d'origine. Elle s'est étoffée à partir des quelques fermes ou granges éparses d'origine.

À Granges-Aumontzey existaient jadis des Arrentès : les Arrentès au-dessus de Granges, les vieux Arrentès (là où se situent Les Cherrières, actuellement rue Foch), les Arrentès de Granges.

Claude GROSJEAN
Mars 2022



Un peu d'histoire...

A Granges, empoigne autour d'une statue

Devant la salle des fêtes de la petite ville de Granges-sur-Vologne, dans les Vosges, se trouve une statue, en apparence bien intégrée dans son environnement. **Le monument porte le nom de « la Source »**. Nous sommes dans un pays qui n'en manque pas ... Un petit retour à l'époque de son érection montre que sous des aspects pourtant calmes et sereins elle a déclenché, dans les années 1920, **un véritable tohu-bohu** digne de « Clochemerle » avant l'heure. Qu'on en juge.

Deux vieilles demoiselles, « confites en bigoterie » m'a-t-on dit, et sentant leur heure s'approcher, font cadeau à la Congrégation religieuse qui s'occupe de l'hospice voisin, d'un terrain et d'un certain nombre de pièces d'or remplissant un pot de fourneau à quatre-pots (dix litres). Rien que cela pour **être bien certaines d'aller en Paradis...**

Le fourrage tiré du « Pré Devant » est de maigre qualité. Terrain inondable servant de terrain de jeu aux enfants du quartier, surtout en hiver lorsqu'il est transformé en patinoire (à condition d'avoir des sabots usés !), ce pré ne nourrit que bien peu les vaches de l'hospice (cet établissement possède alors sa propre ferme, fournissant les produits consommés par ses pensionnaires). De plus, parmi les paysans du cru, bien peu veulent perdre du temps à aller travailler ce pré pour le compte des « bonnes sœurs » et qui ne rapporte qu'un maigre « butin » en comparaison du travail fourni.

Décision est prise alors par la Communauté de vendre ce terrain. Fort heureusement pour ce projet, la Mairie du village est preneuse. Un héritage issu d'un « aventurier » avait été refusé par son destinataire. La Commune en devint le destinataire final. Aubaine ! Voilà la gent républicaine et le monde religieux réunis !

Enfin presque, car aux processions à caractère religieux s'opposaient, si l'on peut écrire ainsi, les défilés syndicalistes de ce pays d'usines. On avait coutume de dire que lorsque les femmes allaient à l'office, les hommes, eux, défilaient, drapeaux contestataires au vent. Deux mondes qui finissaient bien par cohabiter, que diantre !

Quel est LE projet de la municipalité ? **Élever à cet endroit une salle des fêtes** pour y donner des spectacles et des bals. Horreur pour les deux demoiselles généreuses. D'une part, leur don devait les garantir des affres de l'Enfer. Vendre le terrain les privait de cette perspective. Car d'autre part, la construction d'une salle des fêtes, où se donneraient des bals est une infamie insupportable pour elles. **Une salle des fêtes est un lieu de perdition**. Par nature. Passer devant demande d'ailleurs qu'on se signât pour éloigner les esprits mauvais. Ne souriez pas.

Trente ans plus tard, le bon curé Fontaine (le bien nommé en l'occurrence !) n'apprenait-il pas aux enfants du catéchisme, et aux filles en particulier, qu'il fallait, si d'aventure on se mettait à fréquenter ces lieux, bien regarder **les talons** des jeunes gens qui venaient chercher les filles pour une danse : la présence de flammèches signifiait qu'il fallait IMPÉRATIVEMENT refuser la valse ou la polka, sous peine des pires abominations infernales. **Ce n'était qu'un piège pour séduire les ignorantes, les futiles, les écervelées...**

(Je n'ai jamais réussi, en voyant quelqu'un venir vers moi, à voir ses talons, mais passons). Le curé Fontaine était pourtant un homme lettré, savant homme qui truffait ses sermons de phrases en latin qui faisaient l'admiration des grandes personnes, surtout de celles qui n'y comprenaient rien. Que dire de son rapport aux mondes souterrains ? Humour ? Croyance ? Qui le saura ?

Mais ce n'est pas fini ! Dans le projet de la municipalité, il y avait la preuve manifeste d'une entreprise démoniaque. N'y allait-il pas avoir, devant cette salle de toutes les perditions, une statue ? **Et quelle statue !** Une femme, seulement vêtue d'un linge lui ceignant les reins, verse de l'eau dans la coupe que lui tend un garçon (ou plutôt, un angelot avec deux petites ailes) à l'air ravi. Et encore, ce qui est drapé autour des reins semble n'attendre qu'un coup de vent fripon pour s'envoler et masquer le soleil qui, de honte, n'aurait plus qu'à se cacher (se voiler la face, plutôt). Horreur, mort et damnation !

Les leçons de catéchisme s'agrémentaient des mêmes **avertissements moraux** à destination d'une jeunesse qu'il fallait à tout prix garder de la pornographie (!) et la distraire de la vision de la statue honnie. Pour beaucoup de garçons qui n'avaient jamais regardé la statue auparavant, ces « leçons » du bon curé arrivaient à point nommé pour les inciter à aller jouer dans le bassin au centre duquel se dresse le piédestal et jeter un œil certes un peu coupable, mais satisfait (ou presque), vers les rondeurs offertes aux caresses du soleil. Le veinard, celui-là ! Pensez : « une femme aux seins nus » !!!

Dans les années 1920, donc, **le village s'enflamma**. Le maire perdit le poste de Maire auquel il était attaché depuis des années. Les langues allèrent bon train. L'une des deux demoiselles mourut de honte et de chagrin... La statue fut érigée malgré tout, et, depuis lors, l'angelot a toujours son air ravi de contempler la plastique de celle qui lui verse l'eau lustrale. Le drap n'en finit pas de rester en place, même si c'est de manière fort improbable. Le soleil continue à briller quand ça lui chante ... Et aujourd'hui, plus personne ne songe à s'offusquer de la présence à la fois de la statue et de la salle des fêtes. Les enfants qui fréquentent cet endroit continuent, comme par le passé, à jeter des pierres dans le bassin et y faire des ronds dans l'eau. Les plus téméraires tentent une escalade, toujours vaine du piédestal. Et les garçons comparent, en riant très fort, les avantages de leurs petites copines à ceux de la statue. Rien que de très « normal » et humain en somme.

En 1927, lorsque la construction fut terminée, la statue en place, il a bien fallu inaugurer l'ensemble. Cela se fit de la manière la plus républicaine qui soit.



Le jour de l'inauguration, la foule.

Cocardes et drapeaux tricolores, ici et là, placardés, hissés sur des mats, portés par un public avide de festoyer. Les jeunes gens (et même des jeunes filles hardies) montèrent sur tout ce qui pouvait être escaladé, sous l'œil critique des demoiselles suivant sagement papa et maman. Les enfants, garçons d'un côté et les filles tout de blanc vêtues (et n'ayant pas encore eu affaire aux êtres à talons de feu !), les enfants attendaient qu'enfin débute la cérémonie. Les cuisinières en tablier s'étaient octroyé quelques minutes de répit dans la préparation du repas. La tribune fut prise d'assaut par toutes les élites locales, calvitie avantageuse et moustache conquérante. L'harmonie municipale donna du souffle et du battement de tambours. Bientôt, les enfants se mettraient à courir dans les jambes des grandes personnes.

Le cafetier voisin était prêt pour servir tous les assoiffés, avant, pendant et après la cérémonie. Et, plus au centre du village, la pâtissière comptait mentalement sa recette ... Tout était en ordre. Un ordre enfin revenu après des mois très difficiles à vivre !

On en profita pour inaugurer, en même temps, le monument aux Morts (de la Guerre de 1914-1918) qui aurait dû avoir lieu au plus tard en 1922. Joindre les deux inaugurations évitait un retour des « chicaneries » des années précédentes.

Par ailleurs, au cours des générations suivantes, il y a eu de nombreuses personnes passant devant la statue. Et bien peu avaient même conscience de l'existence de cette « statue contestée » ... Comme quoi les nuages passent et les mémoires aussi, avec la même vélocité !!!

Le fin mot de l'histoire revient à **un hasard plein d'humour**. En 1995, l'église du village fut en réparation. Impossible d'y célébrer une quelconque messe, ou un quelconque enterrement. C'est cette année-là que mon père « oublia de respirer » pour employer ses propres mots. **Les obsèques religieuses eurent lieu à la salle des fêtes mobilisée pour l'occasion**. Juste retour des choses, ai-je pensé. Mon père, sans dédaigner retrouver ses copains à la messe, a semble-t-il de beaucoup préféré aux durs bancs de l'église les avantages que pouvait lui procurer cette salle des fêtes. Personne ne vit les diabolins lors de cette cérémonie. Peut-être furent-ils effrayés par la pompe religieuse ? Peut-être n'y comprenaient-ils plus rien ? À la sortie de la célébration, les regards tournés vers le sol n'eurent aucun égard pour la (discrète) voussure lombaire de la statue. En la matière, **un saint patron de la paroisse, Saint Georges dans toute sa splendeur, avait bien joué son rôle protecteur**. Le saint sauroctone avait éloigné de sa lance toutes les bassesses et tous les anathèmes d'une époque pas si éloignée que cela.



État initial des lieux, juste avant l'inauguration.

Vous qui passez par-là, levez les yeux vers cette statue. Elle vous le rendra bien et peut-être vous dira-t-elle qu'il y a plus encore à voir dans ce village, pour peu qu'on lève, de-ci, de-là, le voile sur ce qui est caché.

Claude GROSJEAN
2022



Sentier botanique de Berchigranges - Photo de Cyril Cuny.

Vous recherchez un hébergement collectif simple et familial ?

Hébergement collectif Simone Veil Agrément Jeunesse et Sport



HÉBERGEMENT : Le centre offre de nombreuses formules d'hébergement. Que vous soyez un club sportif, une association, une classe découverte ou une entreprise... Nos services sauront répondre à vos besoins

RESTAURATION (pas de gestion libre) : Petit déjeuner, repas du midi ou repas du soir, notre équipe veille à votre confort en vous offrant le maximum de facilités, à savoir la prise en compte du repas.

ACTIVITÉS SPORTIVES : Séjourner au centre vous permet d'avoir accès à l'ensemble des infrastructures sur réservation (Gymnase, terrains de sports, salles de réunions, 2 terrains de tennis, deux terrains de foot.)

Tarifs

L'hébergement s'organise en chambre de 1, 2 et 6 lits individuels sous forme de demi-pension, pension complète ou uniquement nuit et petit déjeuner, pour un capacité de 32 couchages.

NUIT / personne pour les + de 12 ans	22€
Petit déjeuner	6€
DEMI pension / personne de + de 12 ans (nuit + petit déjeuner + 1 repas)	36 €
Pension complète / jour / personne de + de 12 ans (nuit + petit déjeuner + repas du midi + repas du soir)	46 €
Boissons chaudes (café; thé, chocolat chaud)	1€
Pique-nique	8€

Nos prix s'entendent par jour et par personne, boissons non comprises

Réservation pour un minimum de 10 personnes

Paielements : Chèque vacance, chèque, virement, mandat administratif